

Durabilité

Ensemble pour demain

Avec notre clientèle, notre personnel et nos partenaires, nous encourageons la durabilité.

En notre qualité d'assureur, nous prenons en charge les risques qui pèsent sur notre clientèle et la protégeons ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. Le principe de solidarité, dont le but est de supporter ensemble les risques et les conséquences de sinistres, constitue le noyau historique de ce concept. Fidèles à notre ancrage coopératif, nous visons le succès économique tout en étant conscients de notre responsabilité sociale et écologique.

En Suisse, un ménage privé sur trois et une entreprise sur trois sont assurés à la Mobilière. Nous proposons à nos clientes et clients une large gamme de solutions d'assurance dans les secteurs vie et non-vie, que nous complétons avec des prestations de nos filiales et participations. La stratégie de développement durable approuvée par le Conseil d'administration concrétise les principes et objectifs de durabilité qui, en tant que partie intégrante de la stratégie globale, contribuent à la prise en compte équilibrée des aspects économiques, sociaux et écologiques.

Bases stratégiques

Grâce à notre ancrage local, au conseil global ainsi qu'à des produits et services de première qualité, nous affichons depuis des années le meilleur taux de satisfaction clientèle. Afin de consolider notre cœur de métier et de rester le premier interlocuteur pour nos clientes et clients, y compris dans le monde numérique, nous possédons un large portefeuille de participations.

Pas moins de 80 agences générales dotées de leur propre service des sinistres et présentes sur environ 160 sites offrent un conseil personnalisé, doublé d'un règlement des sinistres performant. Notre ambition est d'être l'assureur suisse à visage humain, quel que soit le canal de communication. Environ 6400 collaboratrices et collaborateurs et 330 personnes en apprentissage s'engagent au quotidien pour notre clientèle et la Suisse.

Le fondement de notre culture d'entreprise

Véritable fil rouge pour les collaboratrices et collaborateurs, la [Charte](#) de la Mobilière montre la voie à suivre afin d'assurer durablement notre succès et sert de base fiable, commune et contraignante. Les valeurs ancrées dans notre entreprise se résument en trois mots: «humains», «proches» et «responsables». Vécues au quotidien, elles transparaissent dans notre attitude à l'égard de toutes les parties prenantes. La marque Mobilière et sa réputation sont déterminantes pour notre succès, dont les facteurs distinctifs sont un conseil global, des produits de première qualité et le règlement simple des sinistres sur place.

Assureur à visage humain

La Mobilière entend fournir des services personnalisés de premier plan sur tous les canaux. La plupart des contacts avec la clientèle ont lieu personnellement et directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire du personnel de Mobi24, notre centrale d'assistance en cas d'urgence, qui est à disposition 24 h sur 24, 365 jours par an. De plus, le portail clients en ligne et l'application Ma Mobilière offrent à tout moment à nos assurées et assurés un accès sécurisé à la Mobilière, y compris à leurs données contractuelles et dossiers de sinistres.

Les agences générales entrepreneuriales, un modèle performant

Notre croissance supérieure à celle du marché tient à l'application systématique de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, et au principe consistant à proposer aux clientes et clients les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les canaux et accès disponibles. Nos agences générales jouent en cela un rôle central, unique dans la branche des assurances. Elles décident elles-mêmes de leur organisation et disposent de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres.

Approche intégrée pour les affaires de courtage

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché du courtage selon une approche intégrée, avec un succès qui ne se dément pas depuis des années. Les courtières et courtiers travaillant localement sont suivis directement par l'agence générale la plus proche, celles et ceux qui opèrent à l'échelle nationale ou suprarégionale le sont par la Direction des affaires de courtiers de Zurich et de Nyon. Nous profitons ainsi dans ce domaine également de l'efficacité de notre organisation de distribution et de nos compétences en matière de sinistres. Nous ne collaborons qu'avec des spécialistes fournissant des prestations de pointe.

Service de qualité personnalisé

Plus de 90% des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Les grands sinistres complexes et les cas de prestations d'assurance vie sont traités par les spécialistes de la Direction. En matière de gestion des sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire exceptionnel, qui repose en particulier sur le niveau élevé de compétences de ses collaboratrices et collaborateurs et sur la qualité de ses processus. Nous occupons en Suisse la plus haute marche du podium dans ce domaine, que ce soit pour notre propre compte ou celui de tiers. Nous assumons les conséquences financières des sinistres et apportons un soutien sur les plans tant matériel qu'émotionnel, rapidement, simplement et avec compétence.

Développement des compétences tourné vers l'avenir

La croissance persistante dans notre cœur de métier, le changement de comportement de la clientèle sous l'effet de la numérisation ainsi que l'étoffement de notre gamme de produits et services sont autant de facteurs qui requièrent une formation continue permanente du personnel. Les exigences en matière de compétences augmentent, et les fonctions et rôles évoluent parfois radicalement. La formation de base et la formation continue du personnel sont essentielles pour assurer les compétences techniques futures ainsi que la distribution réussie de nouveaux produits et services. Les investissements dans la qualification de nos collaboratrices et collaborateurs ont augmenté de manière significative ces dernières

années. Nous leur permettons ainsi de garder leurs connaissances à jour, même dans un contexte changeant.

Engagement en faveur du développement durable

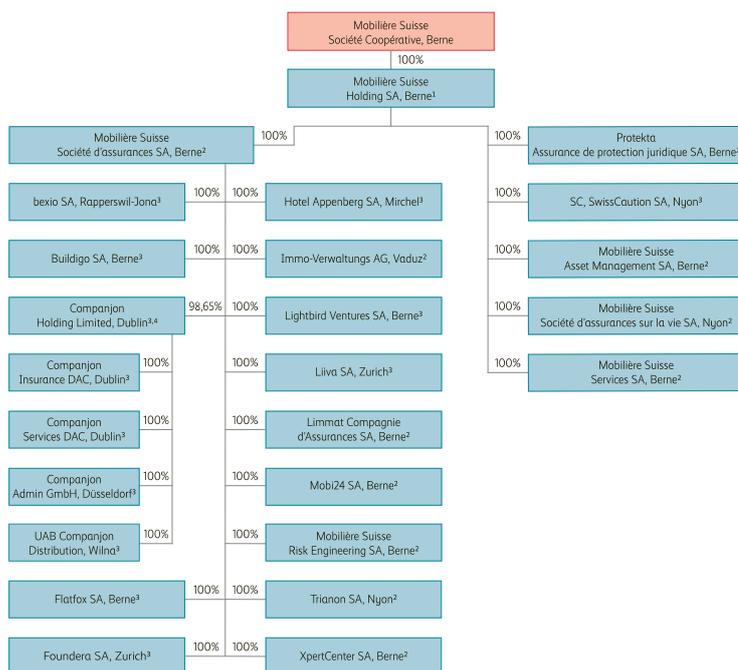
La responsabilité économique, sociale, culturelle et écologique fait aussi partie de la philosophie d'entreprise de la Mobilière, qui s'engage en faveur du développement durable depuis de longues années. À cet égard, nos valeurs d'entreprise «humains», «proches» et «responsables» constituent des repères dans le cadre de notre action durable. Nous prenons nos responsabilités au sérieux et défendons les intérêts de toutes nos parties prenantes.

Structure de l'entreprise

Détenue à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative, Mobilière Suisse Holding SA réunit les entreprises de la Mobilière sous une direction unique (Groupe Mobilière). En font partie tant les filiales entièrement intégrées que les filiales autonomes sur le plan opérationnel (voir l'illustration ci-après).

Le Conseil d'administration de la Coopérative détermine la philosophie et la stratégie de l'entreprise, tandis que la Holding représente le centre de direction stratégique et opérationnelle du Groupe.

Structure de l'entreprise au 31 décembre 2023



¹ Sont représentées dans le schéma les filiales et sous-filiales de Mobilière Suisse Holding SA dans lesquelles cette dernière détient une participation de plus de 50%.
² Entièrement intégrée
³ Autonome sur le plan opérationnel
⁴ La part des droits de vote est de 95,89%.

Grâce à des participations ciblées, nous consolidons notre cœur de métier et restons le premier interlocuteur pour nos clientes et clients, y compris dans le monde numérique. Notre stratégie de capital-risque, également ciblée avec soin, vise à soutenir des start-up suisses aux modèles d'affaires innovants et disruptifs. À même de réagir rapidement à l'évolution

des habitudes de consommation, ces start-up renforcent la compétitivité de la place économique suisse.

Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée présente la prestation globale résultant des affaires d'assurance et des autres prestations de service, ainsi que son utilisation en faveur des différentes parties prenantes.

Les assurances offrent une protection contre les pertes financières et un gage de sécurité en assumant les risques transférés par leurs assurées et assurés. Quelque 2,3 millions de clientes et clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Nos assurées et assurés sont ainsi à l'abri des conséquences financières d'une action en responsabilité civile ou d'un accident. De même, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance. Enfin, l'activité économique des entreprises est largement tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin.

Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière prend en outre des engagements particuliers, qui vont au-delà de la couverture de risques. C'est ainsi que nos objectifs d'entreprise sont systématiquement axés sur une création de valeur durable. La réussite économique est le moyen qui nous permet d'être à la hauteur de nos responsabilités envers notre clientèle, notre personnel et la société.

Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une prestation globale de 5,230 milliards de CHF (2022: 4,946 milliards de CHF). La contribution majeure à ce résultat provient de la prestation globale dans les affaires d'assurance, en hausse par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance des volumes de primes tant en non-vie qu'en vie. La prestation globale des opérations financières a elle aussi augmenté, grâce à la reprise des marchés et à la solidité de l'économie, tout comme celle des «Autres prestations de service», c'est-à-dire des affaires ne relevant pas de l'assurance.

La prestation globale est présentée déduction faite des prestations préalables relevant des affaires d'assurance et des opérations financières, ainsi que d'autres prestations préalables. Notre compte de valeur ajoutée affiche ainsi une création de valeur de 4,755 milliards de CHF (2022: 4,479 milliards de CHF). Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a généré une valeur ajoutée d'environ CHF 830 000 par poste à temps plein, un montant élevé qui s'inscrit dans la norme pour un prestataire de services financiers. Étant donné qu'il est établi au niveau de la Holding, le compte de valeur ajoutée n'inclut pas les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Place du secteur financier dans l'économie suisse

La fourniture de prestations financières et d'assurance à l'économie et à la population est essentielle pour la bonne santé économique du pays. Selon une analyse de BAK Economics¹, le secteur financier a généré en 2022 une valeur ajoutée brute de 70,9 milliards de CHF. Sa part dans l'économie totale est de 9,3%. En 2023, plus de 230 000 postes à plein temps, soit un peu plus de 5% des places de travail, étaient liés au secteur financier en Suisse.

¹ [Analyse d'impact réalisée par BAK Economics sur mandat de l'Association suisse des banquiers \(ASB\) et de l'Association Suisse d'Assurances \(ASA\).](#)

Un actionnaire frugal

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statutaire de promouvoir l'assurance directe selon les principes mutualistes, si bien qu'il n'y a pas de conflit entre ses intérêts et ceux de la clientèle. Depuis des années, elle se contente d'un dividende relativement modeste.

Comme le montrent les graphiques et le compte ci-après, la plus grande partie de la valeur ajoutée – 63% pendant l'exercice sous revue, soit 3 milliards de CHF – est utilisée au profit des clientes et clients:

- un montant de 2,934 milliards de CHF – en hausse de 151 MCHF par rapport à 2022 – a été utilisé pour les indemnités et les prestations d'assurance;
- 60,6 MCHF ont été affectés aux participations contractuelles aux excédents (2022: 48,1 MCHF).

Comme les années précédentes, le personnel des agences générales et des sites de Direction a bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 1,131 milliard de CHF.

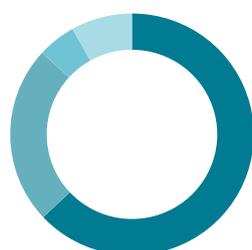
S'élevant à 245,0 MCHF, nos prestations à l'État, à savoir les impôts sur le bénéfice et sur le capital ainsi que les autres impôts et taxes, ont baissé par rapport à l'exercice précédent (277,2 MCHF). Nos prestations à l'État comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 200,0 MCHF au Fonds d'excédents. Ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à notre clientèle.

Compte de valeur ajoutée

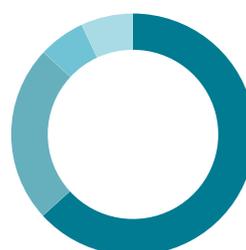
en millions de CHF	2023	2022
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurance	4 850,5	4 644,8
Prestation globale résultant des opérations financières	312,0	240,5
Prestation globale résultant des autres prestations de service	67,9	60,9
Prestation globale	5 230,4	4 946,2
Prestations préalables perçues	-441,9	-435,5
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-33,8	-31,8
Valeur ajoutée	4 754,7	4 478,8
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	60,6	48,1
Frais de sinistres non-vie	2 934,3	2 783,6
Prestations aux clients	2 994,9	2 831,7
Prestations au personnel et aux agences générales	1 130,9	1 059,0
Impôts sur le bénéfice et le capital	0,8	43,2
Autres impôts et taxes	244,2	234,0
Prestations à l'État	245,0	277,2
Rétention du bénéfice	154,0	131,0
Dividende à la Coopérative	30,0	30,0
Attribution au Fonds d'excédents des assurés	200,0	150,0
Bénéfice du Groupe	384,0	311,0
Valeur ajoutée	4 754,7	4 478,8

Utilisation de la valeur ajoutée 2023



■	Clients: 63,0%
■	Personnel et agences générales: 23,8%
■	État: 5,1%
■	Bénéfice du Groupe (y compris attribution au Fonds d'excédents): 8,1%

Utilisation de la valeur ajoutée 2022



■	Clients: 63,2%
■	Personnel et agences générales: 23,6%
■	État: 6,2%
■	Bénéfice du Groupe (y compris attribution au Fonds d'excédents): 6,9%

Informations complémentaires:

[Notre approche en matière de développement durable](#)

Stratégie de développement durable

Notre conception du développement durable

La stratégie de développement durable a été élaborée afin de définir clairement le thème de la durabilité au vu des multiples rôles endossés par la Mobilière – assureur, investisseur, employeur et coopérative – mais aussi de l’ancrer à long terme dans l’organisation. Elle inclut non seulement la vision, le positionnement et la définition initiale des objectifs, mais aussi des concepts visant à l’intégrer dans les différents secteurs du Comité de direction et processus ainsi qu’à donner à l’organisation et au personnel les moyens de l’appliquer. Adaptée à la stratégie de l’entreprise, notre vision du développement durable repose sur l’ancrage coopératif et les valeurs du Groupe Mobilière. Elle décrit le positionnement recherché en matière de prévention et de résilience.

Notre vision du développement durable

Nous faisons vivre la durabilité et nous l’encourageons: au sein de l’entreprise, ensemble avec notre clientèle et dans l’intérêt de la société. Fidèles à l’esprit de la Coopérative, nous assumons nos valeurs «humains», «proches», «responsables» et nous sommes un leader thématique dans les domaines de la prévention et de la résilience.

Les objectifs initiaux ont été déterminés sur la base de cette vision et de notre positionnement. Ils ont été élaborés et structurés en fonction des trois dimensions que sont l’environnement (E), la société (S) et la gouvernance d’entreprise (G) pour les cinq thématiques clés de notre stratégie de développement durable. Selon nous, notre responsabilité première réside dans les cinq thématiques clés suivantes:

- Produits d’assurance et prestations de service
- Placements
- Personnel et univers de travail
- Climat et énergie dans l’entreprise
- Engagement sociétal

Enjeux majeurs

Tout au long de la chaîne de création de valeur, nos activités ont un impact à la fois positif et négatif sur l’économie, la société et l’environnement. Nous voulons concentrer notre engagement en matière de durabilité sur les thèmes dont l’impact est le plus important (enjeux majeurs). C’est pourquoi nous effectuons périodiquement une analyse de matérialité avec le concours de spécialistes externes.

Pour identifier les enjeux majeurs, nous nous sommes basés sur des normes scientifiques et des prescriptions en matière de durabilité telles que les recommandations de la Global Reporting Initiative (GRI), les Principes pour l’investissement responsable (UN PRI), les Principes pour une assurance responsable (PSI), le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (Sustainable Development Goals, SDG).

En 2022, conformément à nos orientations stratégiques, nous avons adopté une stratégie de durabilité, qui se fonde sur l’analyse de matérialité réalisée au cours de l’exercice précédent ainsi que sur nos cinq thématiques clés. Avec l’adoption du contre-projet à l’initiative

populaire «Entreprises responsables», de nouvelles prescriptions légales en matière de reporting sur la durabilité ont été introduites. En vertu de celles-ci, le Groupe Mobilière doit, à partir de l'exercice 2023, établir un rapport sur les cinq domaines suivants: environnement, société, personnel, respect des droits humains et lutte contre la corruption. En 2023, les enjeux majeurs ont été examinés sous l'angle de ces cinq domaines et complétés si nécessaire conformément aux prescriptions du droit des obligations (art. 964a ss CO).

Le présent rapport porte sur des thèmes qui sont importants en raison de leur impact sur l'environnement du Groupe Mobilière ou sur la bonne marche des affaires, ou les deux à la fois (principe de la «double matérialité»). Font partie du Groupe Mobilière toutes les filiales contrôlées et tenues d'établir des comptes selon l'art. 963 al. 2 CO, c'est-à-dire tant les filiales entièrement intégrées que les filiales autonomes sur le plan opérationnel.

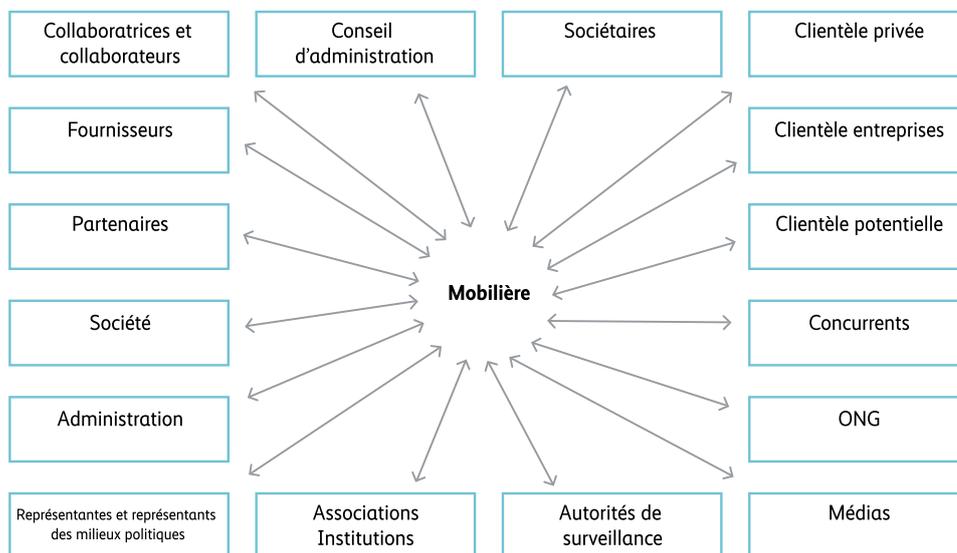
Nos enjeux majeurs

Thématiques clés	Enjeux majeurs
Produits d'assurance et prestations de service	Durabilité dans les affaires d'assurance Innovation
Placements	Investissements durables Gestion immobilière durable
Personnel et univers de travail	Culture de la conduite et du travail Diversité et égalité des chances
Climat et énergie dans l'entreprise	Émissions et énergie
Engagement sociétal	Coopérative active / engagement sociétal Dialogue et transparence envers les parties prenantes

Dialogue et transparence avec les parties prenantes

Du fait de son histoire, de sa structure coopérative et de son modèle d'affaires, le Groupe Mobilière dispose d'un large éventail de parties prenantes.

Nos parties prenantes



Nous misons sur un dialogue régulier ainsi que sur une communication étendue avec notre clientèle, notre personnel, nos partenaires et le grand public. Au sein du Groupe Mobilière, la responsabilité de ce dialogue dépend des protagonistes.

La diversité des partis et le travail de milice constituent des piliers du système politique suisse. C'est pourquoi le Groupe Mobilière soutient ses collaboratrices et collaborateurs qui accèdent à des charges politiques, publiques ou sociales et qui assument des mandats politiques. De plus, la Mobilière dialogue avec tous les partis politiques. Conformément à sa directive sur le financement des partis, la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient toutes les formations nationales disposant d'un groupe parlementaire. L'allocation versée se compose d'un montant de base et d'un montant supplémentaire, lequel dépend du nombre de conseillères et conseillers d'État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. Durant l'année sous revue, l'allocation de financement des partis s'est élevée au total à CHF 186 800 comme en 2022.

Affiliations et partenariats

La Mobilière s'engage en faveur de questions liées à la durabilité dans le cadre des associations, partenariats et initiatives ci-après:

Initiatives

- [Alliance pour les économies d'énergie](#)
- [Principes pour l'investissement responsable](#) (UN PRI)
- [Principes pour une assurance responsable](#) (PSI)
- [Sustainable Switzerland](#)

Partenariats de recherche

- [Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ](#)
- [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et chaire de recherche en climatologie, Université de Berne](#)
- [Futur de la Suisse, Université de Fribourg](#)
- [Fondation Dialogue Risque \(Mobilière Baromètre Numérique\)](#)

Adhésions

- [AMICE](#) (Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe)
- [digitalswitzerland](#)
- [Eurapco](#) (réseau de coopératives d'assurances européennes)
- [idée coopérative société cooperative](#)
- [Institut d'économie en assurances de l'Université de St-Gall](#) (le forum Assurance, le séminaire «Fit for Insurance» et le programme diplômant de la HSG font partie intégrante du programme de développement du personnel de la Mobilière)
- [Klimaplattform Bern](#)
- [Fondation Suisse pour le Climat](#)
- [Réseau pour une économie durable](#) (öbu)
- [Association Suisse d'Assurances](#) (ASA)
- [swisscleantech](#)
- [Swiss Sustainable Finance](#)
- [Association suisse pour des investissements responsables](#) (ASIR)
- [Association pour la formation professionnelle en assurance](#) (AFA)

Durabilité dans la gestion d'entreprise

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, notre raison d'être ne se limite pas à la simple réalisation de bénéfices. C'est pourquoi nous avons à cœur de pratiquer une gestion d'entreprise responsable.

Nous agissons de manière responsable en intégrant des aspects liés à la durabilité dans notre stratégie et nos activités opérationnelles. À cet effet, nous nous appuyons sur une gouvernance solide en matière de durabilité et sur des directives internes qui garantissent un comportement correct et intègre de tout le personnel.

Gouvernance

Le Conseil d'administration de la Holding édicte la stratégie de développement durable valable pour toutes les sociétés du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et vérifie sa mise en œuvre. Il traite les risques en matière de durabilité dans le cadre des processus de gestion des risques appliqués au sein de toute l'entreprise. L'établissement et la surveillance du reporting non financier incombent également au Conseil d'administration de la Holding, comme le prévoit le Code suisse des obligations.

Un comité dédié au développement durable évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités stratégiques dans le domaine du développement durable ainsi que la gouvernance, et soumet des recommandations correspondantes au président du Conseil d'administration. Le Comité de direction de la Holding est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable approuvée par le Conseil d'administration de la Holding. Pour cette mission, il est épaulé par un comité technique interne composé de membres de tous les secteurs du Comité de direction et de toutes les fonctions support. Placé sous la houlette de la fonction support Public Affairs & Développement durable, le comité technique interne coordonne les activités, suit les progrès réalisés et prépare le reporting non financier.

Gestion des risques en matière de durabilité

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Holding SA définit les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle du Groupe, ainsi que les compétences en la matière. La Mobilière a pour objectifs supérieurs:

- la protection de la base de fonds propres nécessaires pour couvrir les prétentions de la clientèle;
- l'identification des profils de risque et de rendement;

- la préservation de la réputation.

La prise en compte active des risques en matière de durabilité s'effectue dans les processus de gestion des risques à l'échelle du Groupe selon les catégories de risque définies. Par risque en matière de durabilité, on entend un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (risque ESG) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative effective ou potentielle sur le patrimoine, la situation financière, les résultats ou la réputation du Groupe Mobilière. Lors de l'évaluation des risques ESG, nous tenons compte de la double matérialité. D'une part, nous analysons l'impact de nos activités sur l'environnement et la société (risques dits «inside-out»), notamment lorsque celui-ci est perçu comme étant négatif. D'autre part, nous examinons l'influence de l'environnement et de la société sur notre profil de risque (risques dits «outside-in»). Ces risques peuvent avoir des conséquences financières et impacter notamment les domaines suivants: risques d'assurance, placements, position sur le marché et développement de l'entreprise. Les risques en matière de durabilité peuvent avoir des répercussions à la fois sur les différentes catégories de risques et en fonction de celles-ci.

Le thème du développement durable et les risques qui y sont liés font partie du catalogue des risques à l'échelle du Groupe. Cette systématisation nous permet, en tant que groupe, de les identifier, de les évaluer et de les piloter de manière méthodique.

Gestion responsable des affaires

Pour le Groupe Mobilière, pratiquer une gestion responsable des affaires courantes est hautement prioritaire. Nous avons mis en place différents concepts et mesures pour y parvenir.

Code de conduite: notre référence

La signification concrète d'une gestion d'entreprise responsable ne doit pas être laissée à l'appréciation d'une personne donnée, dans une situation donnée. C'est pourquoi, en 2008, le Conseil d'administration de la Holding a édicté pour la première fois un code de conduite de portée générale et contraignant. Le Code de conduite a pour but d'aider les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière et des agences générales à faire preuve d'intégrité, de recueillir leur adhésion aux principes fondamentaux d'éthique professionnelle, de garantir le respect des lois et prescriptions en vigueur et d'ancrer les valeurs de l'entreprise. Nous le mettons régulièrement à jour. Ainsi, en 2023, les prescriptions relatives au développement durable ainsi qu'à la corruption et au trafic d'influence ont été étoffées. Le Code de conduite vise principalement à engager l'ensemble des membres du personnel à respecter en tout temps les lois et prescriptions en vigueur, ainsi que les règles, instructions et directives internes. Il porte également sur le respect des droits humains et des normes internationales ratifiées par la Suisse.

La Mobilière a ancré les principaux thèmes du Code de conduite dans des instructions et des prescriptions. Les collaboratrices et collaborateurs de tous les échelons hiérarchiques du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales sont tenus de suivre régulièrement une formation obligatoire sur le Code de conduite. Durant l'exercice sous revue, ils ont été 4862 à s'y conformer.

Achats

L'achat de produits et de services peut avoir des conséquences sur les plans social et écologique. C'est pourquoi la Mobilière assume ses responsabilités dans ce domaine également. Elle entend ainsi diminuer continuellement les impacts négatifs de ses activités sur la société et l'environnement.

L'achat de biens et de services par le Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) est assuré par trois unités décentralisées, qui gèrent chacune des groupes de marchandises spécifiques. Durant l'exercice sous revue, celles-ci ont effectué des achats pour un montant de 243,2 MCHF (2022: 244,4 MCHF).

Répartition du volume des achats des sites de Direction en 2023



L'unité IT Procurement & Provider Management est à l'origine de la plus grande part du volume d'achats global, avec un montant de 195,1 MCHF (2022: 199,7 MCHF). Elle est suivie de l'unité Management du marché, avec 33,1 MCHF (2022: 30,8 MCHF), puis de Mobilière Suisse Asset Management SA, qui est responsable de l'administration et de la gestion de nos propres sites de Direction et des infrastructures de bâtiments, et de l'unité Facility Management, représentant à elles deux un montant de 15,1 MCHF (2022: 13,9 MCHF). Par ailleurs, la Mobilière octroie des mandats de planification et de réalisation pour des projets de construction et de transformation.

Répartition des achats des sites de Direction en 2023 par catégorie de biens ou de services



Les unités d'achat décentralisées du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) sont tenues d'appliquer l'instruction générale relative à l'achat de biens et de services. Cette instruction comprend aussi le «Code de conduite des fournisseurs», qui engage nos fournisseurs à respecter les normes juridiques, sociales et écologiques fondamentales tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit notamment des dispositions de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des conventions pertinentes sur la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Les filiales autonomes sur le plan opérationnel décident elles-mêmes de leurs achats. À cet égard, elles doivent se conformer aux dispositions du Code de conduite sur le respect des droits humains. En ce qui concerne les 80 agences générales, l'instruction générale relative à l'achat de biens et de services s'applique au domaine informatique ainsi qu'aux travaux d'aménagement, de transformation, d'agrandissement et de nouvelles constructions des agences générales. Étant dirigées par des entrepreneures et des entrepreneurs indépendants, nos agences générales décident elles-mêmes de leurs autres achats.

Durant l'exercice sous revue, nous avons vérifié auprès de tous les fournisseurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) si les biens et services achetés provenaient d'un pays («made in») présentant un risque moyen ou élevé («enhanced» ou «heightened») en matière de travail des enfants, selon le «Children's Rights in the Workplace Index» du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Les résultats de cette analyse ont montré que nous ne collaborons avec aucun fournisseur ou prestataire de service dans des pays présentant un risque élevé (heightened). Les fournisseurs et prestataires de service présentant un risque moyen (enhanced) ont adhéré au «Code de conduite des fournisseurs» mentionné plus haut. Au cours de l'exercice sous revue, il n'y a eu aucun soupçon fondé de travail d'enfants dans la chaîne d'approvisionnement de biens et de services. Il a été demandé aux filiales autonomes sur le plan opérationnel comment elles s'assuraient qu'il n'y ait aucun soupçon de travail d'enfants dans leur chaîne d'approvisionnement de biens et de services.

Corruption et trafic d'influence

L'octroi d'avantages indus ou le paiement de sommes d'argent injustifiées dans l'attente d'une contrepartie ou d'une contre-affaire est préjudiciable tant pour l'économie que pour la société. Le risque de corruption dans les entreprises suisses du secteur de l'assurance est le même que dans d'autres branches. La Suisse est généralement connue pour être un pays où le taux de corruption est faible et où la législation anticorruption est strictement réglementée et appliquée.

Le Groupe Mobilière ne tolère aucune forme de corruption ou de trafic d'influence et n'accorde par conséquent aucun avantage indu (p. ex. invitations ou cadeaux de grande valeur) qui serait de nature à influencer les agents et décideurs publics et privés dans l'exercice de leurs fonctions. Cet engagement est inscrit dans notre Code de conduite ainsi que dans une disposition d'exécution complémentaire. Celle-ci règle en particulier l'acceptation et la remise de cadeaux et d'autres avantages, ainsi que la gestion des invitations. Dans le cadre de la formation obligatoire sur le Code de conduite, tout le personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales est régulièrement formé sur ces thèmes.

Durant l'exercice sous revue, une procédure pénale a été ouverte à l'encontre d'un collaborateur d'une agence générale pour fraude et corruption, notamment au détriment de Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Le cas a été traité dans le cadre de l'enquête de compliance interne et les rapports de travail ont été résiliés. L'instruction pénale n'est pas encore terminée.

Conflits d'intérêts

Lorsqu'une collaboratrice ou un collaborateur se trouve dans une situation dans laquelle ses intérêts personnels sont en contradiction avec ses obligations professionnelles, il peut en résulter un conflit d'intérêts susceptible d'avoir des conséquences négatives pour la Mobilière et sa clientèle. Les conflits d'intérêts potentiels doivent être évités. Si ce n'est pas possible, la personne concernée doit se récuser et informer immédiatement et de sa propre initiative sa supérieure ou son supérieur ou le Compliance Office Groupe. Le Groupe Mobilière a édicté des prescriptions ad hoc régissant les obligations d'annonce ainsi que le processus d'autorisation, y compris les instances décisionnelles relatives aux mandats, charges publiques et activités accessoires. Cette démarche permet d'identifier les conflits d'intérêts à un stade précoce et d'en régler le traitement.

Écoblanchiment

La prévention de l'écoblanchiment, ou greenwashing, porte en particulier sur la garantie d'une communication transparente et non trompeuse sur le développement durable. Afin de prévenir les risques de greenwashing, une instruction de Mobilière Suisse Asset Management SA fixe les principes de gestion de portefeuilles collectifs et individuels se référant à la durabilité. En outre, depuis 2023, les collaboratrices et collaborateurs responsables des placements collectifs de capitaux durables suivent une formation obligatoire dans ce domaine. D'autres mesures sont en cours d'élaboration à l'échelle de la branche sous la direction de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Blanchiment d'argent

En tant qu'entreprise d'assurance opérant dans les domaines de l'assurance vie et des hypothèques, nous sommes considérés comme un intermédiaire financier et sommes soumis à la loi sur le blanchiment d'argent. Nous respectons toutes les obligations de diligence en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La Mobilière remplit ces obligations au moyen de directives et de processus internes comprenant notamment des prescriptions relatives à l'obligation de vérifier l'identité, aux clarifications concernant l'ayant droit économique, à la surveillance des transactions et relations d'affaires présentant un risque accru ou à la procédure à suivre en cas de soupçon de blanchiment d'argent. En outre, nous sommes affiliés à l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA) et devons nous conformer en tout temps aux obligations de diligence édictées par cet organisme. Le respect de ces obligations fait l'objet de contrôles périodiques par un organe de révision interne et l'organe de révision externe opérant sur mandat de l'OAR-ASA, lequel est quant à lui placé sous la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Droit de la concurrence et des cartels

Nous sommes attachés aux principes du marché libre et de la libre concurrence et ne tolérons aucun accord ou pratique concertée avec d'autres entreprises ayant pour but ou pour effet de restreindre la concurrence de manière illicite. Nous attendons le même comportement de la part de nos partenaires commerciaux et des autres acteurs du marché.

Protection et sauvegarde des données

Nous traitons les données de notre clientèle, de notre personnel et de nos partenaires commerciaux avec soin et discrétion. Le traitement et la transmission des données ont lieu exclusivement dans le strict respect des dispositions légales et de nos réglementations internes. L'ensemble du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales bénéficie d'une formation permanente en la matière. En 2023, 886 collaboratrices et collaborateurs ont suivi une formation sur la protection des données et 2541, sur la sécurité de l'information. Nous sensibilisons notre personnel aux dangers actuels que représentent les e-mails d'hameçonnage à l'aide de simulations (quatre en 2023). Les filiales autonomes sur le plan opérationnel sont responsables de la formation de leur personnel en matière de protection et de sécurité des données.

Nous protégeons les informations et les données électroniques et physiques et garantissons leur confidentialité, leur disponibilité et leur intégrité. Lors de la transmission, du traitement et de l'archivage d'informations et de données, nous autorisons uniquement l'emploi d'instruments et de canaux offrant une sécurité suffisante contre tout accès ou toute modification ou perte non autorisée. Lors de la planification de traitements de données personnelles, des mesures de protection des données sont systématiquement prévues (protection des données dès la conception, ou «Privacy by Design», et protection des données par défaut, ou «Privacy by Default»).

Nous accordons une grande importance aux préoccupations de notre clientèle en matière de protection de leurs données. Les 20 demandes de renseignements que nous avons reçues durant l'exercice sous revue ont été traitées immédiatement. Nous avons également répondu aux 26 demandes de suppression.

En 2023, à la demande d'un client, l'Autorité de protection des données de la Principauté de Liechtenstein a ouvert une enquête sur la conformité de la déclaration de protection des données de Mobilière Suisse Société d'assurances SA avec le Règlement européen sur la protection des données. L'enquête n'est pas encore terminée.

Service d'alerte compliance

Le Code de conduite prévoit que tout acte susceptible d'être contraire à la loi ou à l'éthique ainsi que toute infraction au Code de conduite et aux prescriptions internes doivent être signalés aux responsables hiérarchiques ou au Service d'alerte compliance. Tout soupçon d'acte de criminalité économique, en particulier de fraude et de corruption, doit être obligatoirement annoncé. Dans la mesure où elle est de bonne foi, la personne qui fait part d'un comportement fautif présumé ou avéré n'a aucune sanction à craindre. Il est également possible de signaler une infraction sous couvert d'anonymat, par l'intermédiaire

du Service d'alerte compliance. Ce service est également à la disposition de la clientèle, des fournisseurs et des partenaires commerciaux.

Le Compliance Office Groupe traite tous les signalements et prend les mesures nécessaires. L'ensemble des documents et informations sont traités de manière confidentielle et donc conservés en lieu sûr.

Nous sanctionnons toute violation des prescriptions légales, du Code de conduite ainsi que des instructions et prescriptions internes. La responsabilité incombe à la supérieure ou au supérieur hiérarchique concerné, assisté par le Compliance Office Groupe, le Service juridique du Groupe et le secteur Ressources humaines. Les infractions peuvent entraîner des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal (blâme, licenciement, dommages-intérêts ou plainte pénale).

Produits d'assurance et prestations de service

Dans notre cœur de métier, nous assumons notre responsabilité vis-à-vis de l'économie, la société et l'environnement. Nous évaluons constamment la manière de rendre plus durables nos produits et prestations de service, ainsi que les processus qui leur sont liés.

Les produits d'assurance des secteurs vie et non-vie constituent le cœur de métier de la Mobilière. Nous prenons en charge les risques qui pèsent sur notre clientèle et la protégeons ainsi contre les conséquences économiques et sociales des sinistres. Les prestations de service de nos filiales et participations complètent les activités de notre cœur de métier.

Durabilité dans les affaires d'assurance

Pour que notre engagement en faveur du développement durable soit efficace et crédible, il est essentiel que nous assumions, dans notre cœur de métier, notre responsabilité vis-à-vis de l'économie, la société et l'environnement. Pour ce faire, nous appliquons des principes de durabilité internationaux, tels que les [Principes pour une assurance responsable \(PSI\)](#), et réfléchissons constamment à la manière de rendre plus durables nos produits et prestations de service.



Notre approche

La durabilité dans les affaires d'assurance s'inscrit dans un cadre général défini par les prescriptions légales et réglementaires, par la conception des produits et la fixation des prix en fonction du risque ainsi que par le principe de solidarité. En non-vie, notre politique de souscription n'est pas dictée uniquement par l'évaluation individuelle du risque; nous excluons les branches qui, pour des raisons éthiques, ne nous correspondent pas. S'agissant de la prévoyance professionnelle, soucieuse d'assumer sa responsabilité sociale, la Mobilière entend permettre à l'ensemble des entreprises et particuliers éligibles de se doter d'une protection d'assurance. Ainsi, en prévoyance professionnelle, nous n'appliquons aucune exclusion en vertu de critères de durabilité. Toutefois, si nous décelons, lors de l'examen du risque, des indices d'infraction à la législation en vigueur ou de non-respect des droits humains par la personne qui soumet la proposition d'assurance, nous pouvons refuser cette dernière après clarification appropriée du cas.

En outre, nous intégrons dans la mesure du possible des aspects écologiques et sociétaux dans la conception de nos produits d'assurance. Ici aussi, nous adhérons aux Principes pour

une assurance responsable (UN PSI), une démarche dans laquelle toute activité de la chaîne de valeur de l'assurance est effectuée de manière raisonnée et prospective. Nous avons à cœur, à travers nos produits et prestations de service, de favoriser la volonté d'agir de manière responsable, tant au sein de la Mobilière qu'auprès de nos partenaires et de notre clientèle.

Notre modèle d'affaires, basé sur un fort ancrage régional, prévoit de faire appel autant que possible à des prestataires locaux. En ce qui concerne le règlement des sinistres, nous prônons la réparation plutôt que le remplacement des biens endommagés, et récompensons notamment une telle démarche par des franchises avantageuses. De plus, notre organisation de sinistres décentralisée favorise les circuits courts, tandis que le recours à la téléexpertise et à des services numériques nous permet de réduire les déplacements.

Aspects liés à la durabilité de nos produits

Les exemples ci-après montrent comment, en fonction de l'évolution de la politique et de la société, nous intégrons des aspects en rapport avec la durabilité dans la conception de nos produits d'assurance.

- Les installations photovoltaïques connaissant une demande croissante, la Mobilière propose aux PME et aux particuliers une solution d'assurance spécifique pour ce type d'équipement, qui couvre les dommages d'exploitation et les éventuelles pertes de revenus. Cette offre suscite un vif intérêt: le nombre de contrats conclus pendant l'exercice sous revue a augmenté de 42,7% (2022: 24%).
- Concernant nos assurances véhicules à moteur, nous proposons plusieurs variantes de franchise destinées à privilégier la réparation plutôt que le remplacement, par exemple dans le cas d'un dommage au pare-brise. Un principe que nous veillons aussi à appliquer aux dommages au bâtiment consécutifs à une effraction et dont nous étudions l'applicabilité pour d'autres produits d'assurance.
- Notre assurance véhicules à moteur CleverDrive récompense les conductrices et conducteurs, jusqu'à 30 ans, qui adoptent une conduite douce et donc plus respectueuse des ressources. Le style de conduite est évalué par une application activée par une balise Bluetooth au démarrage du véhicule. Cette offre, qui suscite un fort intérêt, a enregistré une hausse de 11,4% (2022: 13,8%).
- En outre, l'assurance véhicules à moteur permet aux propriétaires de véhicules électriques d'assurer aussi leur borne de recharge à des conditions attrayantes. Reflet de la tendance générale observée sur le marché automobile, le nombre de contrats concernant des voitures de tourisme à propulsion alternative et écologique a augmenté de 25,8% (2022: 31%).
- Les effets du changement climatique sont d'ores et déjà perceptibles. Les phénomènes météorologiques extrêmes, qui sont susceptibles d'entraîner des dommages et, par conséquent, des demandes d'indemnisation, sont de plus en plus fréquents. Basée sur les géodonnées, notre assurance météorologique pour exploitations agricoles assure les cultures contre la grêle, le gel, la sécheresse et l'eau stagnante en tenant compte des spécificités régionales. Elle couvre plus de 90% des terres cultivées. Pour calculer la perte de récoltes, nous recourons aux dernières technologies basées sur les données, combinées aux visites sur place de notre personnel dédié à l'inspection des sinistres,

secondé par des agricultrices et agriculteurs expérimentés (système de milice pour la gestion des sinistres).

- Le risque d'être victime de cybercriminalité est en hausse. Afin de garantir la protection des droits de la personnalité, nous proposons aux particuliers et aux entreprises une cyberassurance qui couvre, par exemple, les attaques informatiques, le harcèlement et l'escroquerie sur internet. Ces produits sont conçus à la fois pour prévenir ou limiter les dommages et pour renforcer la capacité des personnes ou systèmes concernés à gérer les conséquences d'un sinistre et à s'en relever. Le facteur humain étant le plus grand facteur de risque en matière de cybercriminalité, la formation de sensibilisation aux cyberrisques constitue un service de prévention très efficace. Le personnel des entreprises y apprend le comportement à adopter en cas de cybermenaces et teste les connaissances acquises à l'aide de simulations.

Durabilité des prestations de service

Nous proposons des prestations de service supplémentaires à notre clientèle à travers nos partenariats et participations dans des sociétés. L'offre est élargie en continu afin de tenir compte des aspects en relation avec la durabilité.

- Sur le plan de la prévention, les spécialistes de notre filiale Mobilière Suisse Risk Engineering SA conseillent les clientes et clients dans divers domaines: protection contre les incendies et les inondations, sécurité au travail, protection des personnes, sécurité informatique, protection contre les effractions et protection du patrimoine. Un conseil global sensibilise également la clientèle aux risques liés aux substances et produits nocifs pour l'environnement et l'informe des possibilités de stockage et de destruction écologique de ces substances et produits. Les différents points identifiés lors de ces conseils sont ensuite intégrés dans les offres d'assurance individuelles.
- Notre filiale XpertCenter SA propose aux clientes et clients intéressés le service XpertHome, qui comporte diverses prestations de service en lien avec leurs biens immobiliers, telles que l'analyse et le conseil en optimisation énergétique ou l'évaluation de l'efficacité énergétique d'un bâtiment (CECB / CECB Plus¹). Ces analyses et évaluations peuvent en outre servir à étayer les demandes de subventions cantonales pour un assainissement énergétique complet. Aux propriétaires souhaitant remplacer leur chauffage, notre filiale Buildigo SA fournit le conseil incitatif du programme «chauffez renouvelable» de la Confédération.

¹Identique pour toute la Suisse, le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) évalue l'efficacité énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment et la quantité d'énergie que ce bâtiment consomme dans le cadre d'un usage standard. Le CECB Plus ajoute à cette évaluation un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique.



Mesures prises et progrès réalisés en 2023

Durabilité de l'assurance vie liée à des fonds

Lancé durant l'exercice sous revue, le Mobilière Community Sustainable Goals Fund peut être intégré à l'assurance épargne liée à des fonds. Il se concentre sur les placements qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Actuellement, la priorité est donnée aux ODD «Bonne santé et bien-être», «Eau propre et assainissement», «Énergie propre et d'un coût abordable», «Consommation et production

responsables» et «Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques». S'agissant de la sélection des entreprises dans lesquelles il investit, le fonds retient uniquement celles qui ont un impact positif sur au moins l'un de ces objectifs, sans toutefois compromettre de manière significative aucun des 17 autres objectifs. Les investisseuses et investisseurs sont interrogés sur le choix des ODD que le fonds doit soutenir, par le biais d'une procédure de consultation.

Projet pilote de soutien aux PME

Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a mené un projet pilote destiné à tester le soutien qu'elle peut offrir aux PME désireuses de réduire leur empreinte carbone. Les entreprises intéressées étaient accompagnées par une équipe interdisciplinaire de la Mobilière, secondée par des spécialistes externes des questions énergétiques, à chaque phase du projet, notamment lors de la collecte d'informations, de la réalisation d'une analyse de la situation actuelle ou encore de la définition d'un catalogue de mesures et leur mise en œuvre.

Extension de la cyberassurance

La Mobilière assortit sa cyberassurance pour PME d'incitations ciblées. Lorsqu'une PME met en œuvre des mesures de prévention des sinistres ou de renforcement de la résilience, ces investissements ont un effet positif sur le tarif d'assurance. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons également enrichi le paquet de services de la cyberassurance pour particuliers, notamment en y ajoutant une protection pour navigateur et une protection antivirus.

Extension de l'offre Buildigo Greenline

Depuis 2023, l'offre Buildigo Greenline comporte un outil numérique gratuit de planification des coûts de rénovation énergétique. Ce calculateur établit une estimation des coûts de la rénovation envisagée et indique les subventions et options de financement disponibles.

Placements

Nous sommes conscients de nos responsabilités entrepreneuriales et sociétales et tenons compte, dans nos décisions de placements et dans la gestion de ces derniers, de critères économiques, sociaux et écologiques.

Mobilière Suisse Asset Management SA gère les actifs du Groupe Mobilière, qui s'élèvent à 20,0 milliards de CHF, dont environ 11,6 milliards sont investis dans des titres et près de 2,3 milliards, dans des immeubles de placement détenus directement. La Mobilière figure ainsi parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de bien-fonds de Suisse. La gestion de son parc immobilier a donc des effets importants sur l'environnement et la société.

Nous avons signé les «Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable» ([UN PRI](#)), nous engageant ainsi à respecter les six principes fondamentaux qui y sont définis. En intégrant des critères écologiques et sociétaux dans nos décisions de placements et dans la gestion de ces derniers, nous encourageons les actions durables.

Investissements durables

La gestion des actifs de la clientèle et du Groupe est déléguée à Mobilière Suisse Asset Management SA, une filiale qui jouit du statut de direction de fonds indépendante depuis 2012.

Mobilière Suisse Asset Management SA veille à investir de manière responsable dans toutes les catégories de placements. Le but est d'investir les actifs de la clientèle et du Groupe de manière à réduire les effets négatifs qui peuvent en résulter et à soutenir des actions durables.



Notre approche

L'approche suivie en matière d'investissement responsable s'applique à tous les actifs gérés par Mobilière Suisse Asset Management SA et repose sur quatre éléments: exclusions, intégration de critères de durabilité, engagement et exercice des droits de vote.

Exclusions: pas d'investissements dans les entreprises figurant sur la liste d'exclusion

Dans ses activités de placement et d'investissement, Mobilière Suisse Asset Management SA exclut systématiquement certaines entreprises. Les exclusions de la liste «Recommandations d'exclusion» de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) servent à la fois de base aux exclusions de placements directs et d'exigences minimales dans le choix

des fonds de tiers. Dans cette liste, l'ASIR recommande à ses membres d'exclure les entreprises dont les activités sont en infraction avec sa base normative – du fait de leurs produits ou de leurs pratiques commerciales – et dans lesquelles des lacunes subsistent en matière de durabilité malgré les mesures qu'elles se sont engagées à prendre pour les combler. S'agissant des placements directs en actions et en obligations, sont exclus en particulier les investissements dans les armes, le charbon, les énergies sujettes à controverse et la pornographie. Pour ce qui est des fonds de tiers, la priorité va à ceux qui excluent également ces secteurs aussi complètement que possible.

Exclusions appliquées par Mobilière Suisse Asset Management SA

Thème d'exclusion	Critères appliqués	Source
Comportement / armes controversées	Exclusions relatives au comportement adopté (dialogue non fructueux), entreprises actives dans les mines antipersonnel, les armes à sous-munition ou les armes nucléaires en dehors du TNP ¹	ASIR
Armes	>20% du chiffre d'affaires liés au commerce des armes ou entreprises appartenant au secteur «Aérospatiale et défense» selon la classification GICS (Global Industry Classification Standard)	Inrate
Charbon	>25% du chiffre d'affaires liés au charbon ou à des projets d'expansion dans les secteurs de l'énergie, des mines ou des infrastructures	Urgewald
Énergie controversée	>50% du chiffre d'affaires liés à une production non conventionnelle (p. ex. sables bitumineux, fracturation hydraulique ou forages dans l'Arctique), à l'exception des entreprises définies comme «investisseur» ou «industrie» par Urgewald	Urgewald
Pornographie	>5% du chiffre d'affaires liés au divertissement pour adultes	Inrate

¹ TNP: Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

Intégration de critères de durabilité

Le processus de décision de placements de Mobilière Suisse Asset Management SA intègre des critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (critères ESG) basés sur les notations ESG et les données climatiques provenant d'agences de recherche et de notation reconnues, comme [Inrate SA](#), [MSCI Inc.](#) et [Institutional Shareholder Services \(ISS\)](#). Les analyses tiennent compte des données climatiques aussi bien rétrospectives que prospectives. On évalue ainsi non seulement les actions passées des entreprises, mais également leur niveau d'engagement pour l'avenir.

Actuellement, 78% des placements de la Mobilière sont conformes à l'instruction interne relative aux placements responsables, tandis que pour 22%, l'application du concept d'investissement responsable est à l'étude ou n'est pas possible en raison de la catégorie de placements (p. ex. dépôts à terme, avoirs bancaires, prêts).

Répartition des investissements responsables par classe d'actifs¹

au 31.12.2023



¹ La part des actifs gérés de manière responsable représente 78% de la fortune totale. En ce qui concerne 22% des placements, le concept d'investissement responsable n'est pas applicable ou est encore à l'étude.

L'efficacité de la politique de placements durables est mesurée, agrégée et évaluée à l'aide de notations ESG, aussi bien de manière absolue que par rapport à des valeurs comparatives pertinentes. Fin 2023, 87,2% (2022: 89,3%) du portefeuille d'obligations et 72,3% (2022: 67,4%) du portefeuille d'actions étaient investis dans des classes de notation B- à A+ selon Inrate SA.

Mobilière Suisse Asset Management SA s'emploie à réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles d'actions et d'obligations, afin de respecter l'Accord de Paris. Pour mieux identifier les risques climatiques liés aux placements en actions et en obligations qu'elle détient directement et les piloter de manière appropriée, elle se sert des données sur les équivalents CO₂ (CO₂e) fournies par MSCI Inc. et ISS. Ces données lui permettent d'évaluer les émissions de CO₂e de ses engagements en actions et en obligations ainsi que d'effectuer des simulations et élaborer des scénarios. Durant l'exercice sous revue, l'intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity; WACI) du portefeuille d'actions était de 112,2 pour les émissions des scopes 1 et 2 et de 1409,8 pour celles du scope 3 (couverture: 98%). Concernant le portefeuille d'obligations, cet indicateur était de 176,9 pour les émissions des scopes 1 et 2 et de 2136,7 pour celles du scope 3 (couverture: 57%).

Engagement: améliorer le comportement des entreprises par le dialogue

En tant que membre actif de l'ASIR, Mobilière Suisse Asset Management SA s'engage à dialoguer de manière ciblée avec les entreprises qui ne remplissent pas encore les critères de durabilité de l'association, afin de les encourager à améliorer leur comportement dans ce domaine. Elle met la priorité sur les industries et les entreprises à fortes émissions de CO₂.

Exercice actif des droits de vote liés aux placements directs

Mobilière Suisse Asset Management SA exerce si possible les droits de vote liés à chacun de ses placements directs en actions suisses, en se fondant sur des recommandations indépendantes, en particulier celles d'Inrate SA. S'agissant des droits de vote liés aux actions de sociétés étrangères, ils sont exercés par Achmea Investment Management B.V., un prestataire de services étranger spécialisé qui s'appuie à cette fin sur les recherches d'ISS.



Mesures prises et progrès réalisés en 2023

Lancement d'un fonds axé sur la durabilité

En juin 2023, Mobilière Suisse Asset Management SA a lancé le [Mobilière Community Sustainable Goals Fund](#), un fonds de placement axé sur la durabilité qui peut être intégré à l'assurance épargne liée à des fonds de placement. Ce fonds est disponible dans la plupart des banques suisses.

Traçabilité de l'or garantie

En reconnaissant l'importance de la traçabilité de l'or, Mobilière Suisse Asset Management SA s'est engagée à faire de cette traçabilité l'exigence minimale à respecter lors de tout achat d'or physique. Ses premiers achats d'or traçable ont été effectués en 2023.

Formation du personnel en matière de décisions de placements durables

Depuis l'automne 2023, les collaboratrices et collaborateurs habilités à décider des placements collectifs de capitaux durables suivent une formation obligatoire, au cours de laquelle toutes les informations importantes dans ce domaine leur sont transmises.

Gestion immobilière durable

Selon l'Office fédéral de l'environnement, le parc immobilier est à l'origine d'environ un tiers des émissions de CO₂ en Suisse. Il est donc essentiel d'investir dans des immeubles durables. Ce devoir s'impose également à la Mobilière, car avec ses placements immobiliers directs d'une valeur de 2,28 milliards de CHF, elle figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de bien-fonds de Suisse.

Mobilière Suisse Asset Management SA a pour objectif de réduire les émissions de CO₂ de son portefeuille immobilier d'au moins 40% par rapport à 2018 pour 2030 au plus tard. Pour la Mobilière, la gestion durable du parc immobilier va cependant au-delà de la question des émissions de CO₂, car les immeubles ont un impact sur de nombreuses parties prenantes, notamment les propriétaires, les partenaires commerciaux, les collaboratrices et collaborateurs, les habitantes et habitants ainsi que le voisinage. En investissant dans la création d'espaces d'habitation et de travail, nous pouvons contribuer à augmenter l'attrait des sites concernés et améliorer le cadre de vie et de travail de nombreuses personnes.



Notre approche

Mobilière Suisse Asset Management SA a défini sa vision de la durabilité dans le secteur immobilier ainsi que les principes régissant les conditions-cadres de son action durable. Ses décisions dans ce domaine reposent sur une approche globale de la durabilité, qui intègre des facteurs économiques, sociétaux et écologiques et s'applique aussi bien aux immeubles existants qu'aux nouvelles constructions.

En améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments qu'elle gère et en recourant davantage aux énergies renouvelables, Mobilière Suisse Asset Management SA réduit l'empreinte écologique du portefeuille immobilier de l'entreprise. Désormais, aucune nouvelle construction n'est équipée de chauffage à combustible fossile et les installations à mazout

ou à gaz des immeubles existants sont progressivement remplacés. De plus, grâce à une gestion respectueuse des ressources et à la végétalisation des abords des bâtiments, nous protégeons et préservons l'environnement.

Afin de pouvoir mesurer les progrès réalisés en matière de durabilité, les principes adoptés sont assortis de critères et d'objectifs concrets, qui permettent d'en suivre l'application sur le plan opérationnel. L'adhésion à ces principes et leur mise en œuvre sont assurées grâce à leur intégration dans les processus et à une documentation standardisée.

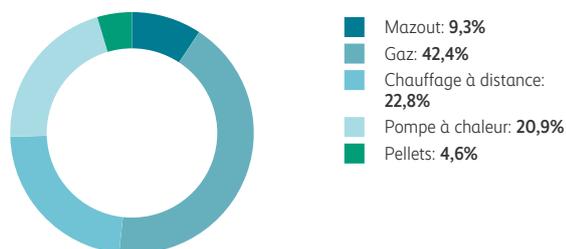
Trajectoire de réduction des émissions de CO₂ du portefeuille immobilier

De nombreux bâtiments devront être assainis ces prochaines années. Afin d'évaluer la compatibilité des investissements prévus avec les objectifs climatiques de la Confédération, nous avons chargé Wüest Partner AG de modéliser la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ du portefeuille immobilier. Régulièrement mise à jour, cette trajectoire de réduction sert d'aide au pilotage de la planification des investissements. On a ainsi l'assurance que les investissements réalisés dans les immeubles permettront d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des émissions de CO₂.

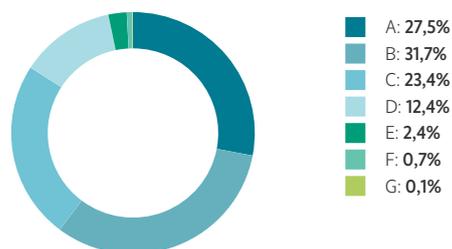
En 2023, l'analyse a porté sur 125 immeubles répartis dans toute la Suisse et propriété de la seule Mobilière. Une part de 51,7% (2022: 53,0%) de la surface de référence énergétique (SRE)¹ de ces immeubles était encore chauffée avec des énergies fossiles, comme le mazout ou le gaz. En revanche, 25,5% (2022: 25,6%) de la SRE du portefeuille était déjà chauffée par des systèmes à énergie renouvelable, à savoir pellets ou pompes à chaleur. Les 22,8% restants (2022: 21,4%) bénéficiaient du chauffage à distance.

¹ Surface de référence énergétique (SRE): somme de toutes les surfaces de plancher d'un bâtiment qui sont chauffées ou climatisées.

Part des agents énergétiques par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille en %



Part des étiquettes-énergie de l'enveloppe des bâtiments CEGB par rapport à la surface de référence énergétique du portefeuille en %

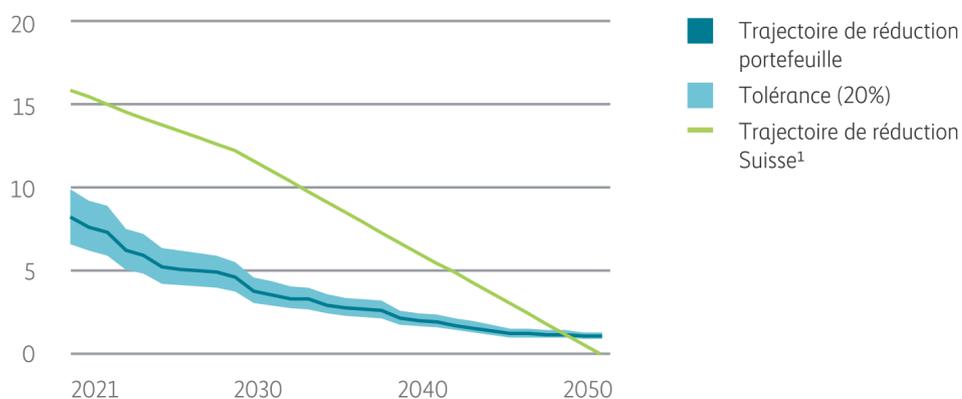


Valeurs: A = efficacité énergétique très élevée, G = faible efficacité énergétique

Aujourd'hui et pour les années à venir, Mobilière Suisse Asset Management SA a pour objectif, grâce à des mesures de remise en état, au remplacement progressif des énergies fossiles et à la rénovation de l'enveloppe des bâtiments, de réduire les émissions de CO₂ à l'horizon 2030 d'au moins 40% par rapport à 2021, année de référence.

Trajectoire de réduction des émissions de CO₂ du portefeuille immobilier du Groupe Mobilière et trajectoire cible de l'Accord de Paris sur le climat / 2050

Équivalents CO₂ en kg/m² par an



¹ Projection de Wüest Partner, basée sur la publication «Klimaverträgliche Immobilienanlagen», Office fédéral de l'environnement (OFEV), 2020

Considérer les immeubles comme des espaces de vie

Outre les facteurs écologiques, les aspects sociaux jouent un rôle de première importance: grâce à nos investissements dans l'immobilier, nous mettons à disposition des logements et des espaces de travail et de rencontre confortables et sûrs, destinés aux utilisateurs les plus divers. Agissant au nom du Groupe Mobilière, Mobilière Suisse Asset Management SA a des échanges réguliers avec ses parties prenantes, dans un esprit de partenariat. Parmi les principales parties prenantes figurent des investisseurs institutionnels, des partenaires commerciaux – tels que régies immobilières, bureaux d'étude et entreprises de construction – ainsi que les utilisatrices et utilisateurs et le voisinage des immeubles. Mobilière Suisse Asset Management SA communique directement et régulièrement avec eux, à l'occasion de réunions de coordination ou d'information. Ces échanges directs sont indispensables pour prendre connaissance des demandes des parties prenantes et en tenir compte dans la gestion des immeubles.

Élargissement des responsabilités en matière de construction

Mobilière Suisse Asset Management SA applique les normes usuelles en matière de sécurité au travail et de protection de la santé dans tous ses projets de construction. De plus, se fondant sur le «[Code de conduite des fournisseurs](#)» du Groupe Mobilière, elle veille à intégrer le respect des droits humains dans les exigences posées à ses partenaires contractuels. Enfin, pour garantir la rentabilité à long terme des biens immobiliers, elle privilégie de bons emplacements, des structures de bâtiments durables et des coûts du cycle de vie équilibrés.



Mesures prises et progrès réalisés en 2023

Installations photovoltaïques: le vent en poupe

Pour réduire encore l'impact climatique du portefeuille immobilier, Mobilière Suisse Asset Management SA a effectué en 2023 une analyse visant à identifier les immeubles se prêtant à l'installation de panneaux photovoltaïques. Sur la base des résultats de cette analyse, une trentaine d'immeubles seront équipés de tels panneaux ces prochaines années.

Personnel et univers de travail

La Mobilière entretient une culture du travail progressiste, valorisante et fondée sur le respect mutuel. Nous faisons vivre nos valeurs «humains», «proches», «responsables» à l'interne comme à l'externe.

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, nous pratiquons une politique du personnel tournée vers l'avenir et développons notre culture du travail en permanence afin de répondre aux exigences actuelles et futures. Nos conditions de travail équitables et modernes nous permettent à la fois de nous positionner comme un employeur attractif auprès de notre personnel et d'attirer de nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs qualifiés sur un marché de l'emploi très compétitif. La pluralité des profils, des points de vue et des expériences exerçant une influence positive à maints égards sur une entreprise, nous nous efforçons de respecter la diversité au sein de notre effectif. L'égalité des chances constitue la base de cette démarche.

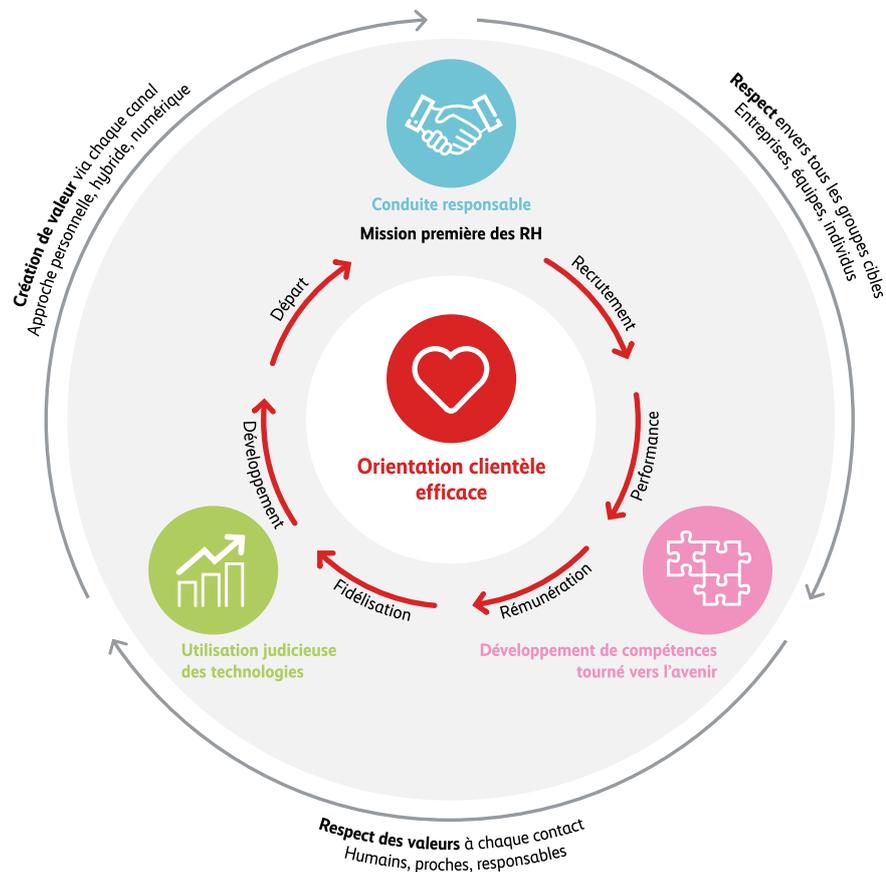
Le Groupe Mobilière se compose de la Holding ainsi que des [filiales entièrement intégrées et autonomes sur le plan opérationnel](#). Il compte 3583 collaboratrices et collaborateurs. Au sein des agences générales, 2838 personnes s'engagent en outre quotidiennement pour satisfaire nos 2,3 millions de clientes et clients. Le [Code de conduite](#), qui contient des normes minimales en matière de personnel, s'applique tant au Groupe Mobilière qu'aux agences générales. De plus, nous demandons à nos filiales autonomes sur le plan opérationnel d'intégrer des prescriptions relatives au droit du travail, concernant par exemple la discrimination et le harcèlement sexuel, dans leur règlement de travail. À l'instar des agences générales, les filiales autonomes sur le plan opérationnel décident en toute indépendance d'appliquer des concepts et mesures plus poussés en matière de personnel.

Notre stratégie RH, qui s'applique au Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel), porte également sur l'aménagement de l'environnement de travail à la Mobilière afin de contribuer au succès futur de l'entreprise. Grâce aux quatre grands axes sur laquelle elle repose (orientation clientèle efficace, conduite responsable, développement de compétences tourné vers l'avenir et utilisation judicieuse des technologies), nous entendons continuer à nous positionner comme l'un des meilleurs employeurs de Suisse.

- **Orientation clientèle efficace:** ce principe inclut la mission première des RH avec toutes les prestations correspondantes tout au long du cycle de vie des collaboratrices et collaborateurs – du début à la fin des rapports de travail.
- **Conduite responsable:** nous appliquons une vision uniforme de la conduite à l'échelle de la Mobilière pour tous les rôles de conduite.

- **Développement de compétences tourné vers l'avenir:** nous analysons les domaines d'activité pour en identifier les fonctions clés et inciter les membres du personnel à se développer et acquérir les compétences qui seront requises à l'avenir, mais aussi attirer de nouvelles recrues qualifiées. Grâce à la gestion des talents, nous jetons les bases d'une planification systématique en matière de carrière et de développement, afin d'encourager les personnes présentant du potentiel et de leur ouvrir de nouvelles perspectives à la Mobilière.
- **Utilisation judicieuse des technologies:** nous renouvelons les systèmes informatiques RH afin de pouvoir fournir nos services RH avec efficacité. L'analyse de données RH nous permet de prendre des mesures RH encore plus ciblées, mais aussi de favoriser et de piloter la prise de décisions basée sur les données.

Les quatre axes de notre stratégie RH



Notre culture du travail comme facteur de succès

Notre culture du travail fait de nous l'un des employeurs les plus appréciés de Suisse et nous procure des avantages concurrentiels pour attirer les meilleurs talents. Valorisante et reposant sur le dialogue, l'égalité des chances ainsi que la tolérance, elle crée des conditions propices pour la satisfaction, l'engagement et la motivation des collaboratrices et collaborateurs, ce qui profite aussi à notre clientèle.



Notre approche

Nous donnons aux membres de notre personnel la possibilité d'assumer des responsabilités et de s'engager. Leur motivation et leur bien-être ainsi que la prise en compte de leurs droits et besoins sont pour nous essentiels. Nous prônons une culture du dialogue ouvert, qui nous permet d'anticiper et de gérer les risques liés aux rapports de travail. Nos collaboratrices et collaborateurs peuvent ainsi nous faire part de leurs préoccupations ou de leurs expériences négatives (p. ex. concernant la santé mentale, les modèles de temps de travail, la culture du travail, les formes de collaboration ou d'autres thèmes), par exemple lors des entretiens annuels standardisés. Les RH, les responsables hiérarchiques et les membres des équipes concernées cherchent ensuite des solutions ensemble. Le Service d'alerte compliance ainsi que, pour le personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et des agences générales, le service social externe Movis, figurent notamment parmi les autres points de contact.



Mesures, progrès et développements ayant marqué l'année sous revue

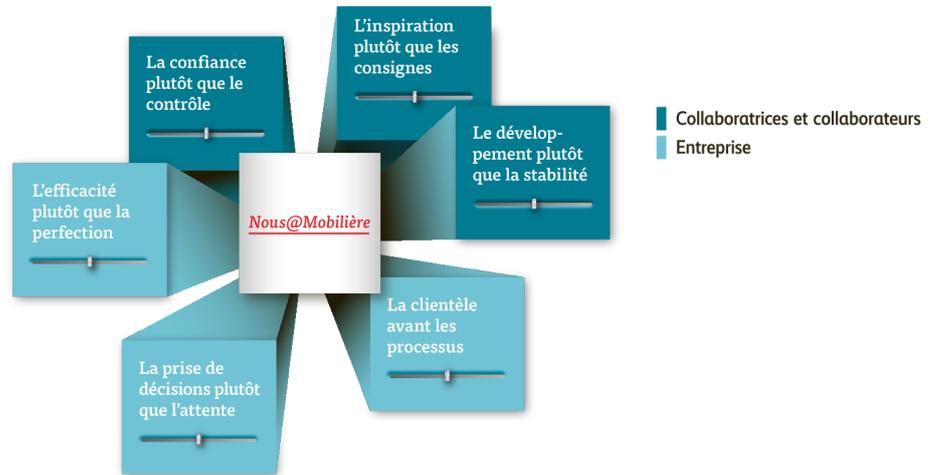
Obtention d'excellents résultats dans le classement des employeurs

Un sondage indépendant réalisé auprès des travailleuses et travailleurs montre que, en 2023 également, la Mobilière s'est classée parmi les employeurs les plus appréciés de Suisse. Les conclusions de l'enquête menée en 2022 auprès de notre personnel par un institut externe (avenir et Ipsos), lors de laquelle nous avons obtenu des résultats supérieurs au benchmark externe, sont ainsi confirmées.

Élaboration d'une vision uniforme de la conduite

En 2023, une vision de la conduite uniforme, claire et spécifique à l'entreprise a été élaborée dans le cadre de plusieurs ateliers qui ont réuni environ 200 personnes issues de différents secteurs. Cette vision définit nos valeurs à l'aide de six principes de conduite appliqués par et pour tous les rôles de conduite au sein du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et des agences générales. En novembre, un événement lors duquel la vision commune de la conduite a été présentée afin d'être transmise ensuite au sein de l'entreprise a en outre été organisé pour quelque 900 collaboratrices et collaborateurs exerçant une fonction dirigeante.

La vision de la conduite de la Mobilière



Développement de la gestion des talents

Nous entendons renforcer notre positionnement en tant qu'employeur, encourager la diversité à l'interne et assurer le maintien des aptitudes nécessaires pour garantir le succès de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons aussi décidé de revoir notre concept de gestion des talents.

Nouvelles recrues et fluctuation du personnel

État au 31.12		GM ¹	AG ²	2023		2022		2021	
				Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Entrées/entrées en pourcentage de l'effectif		•		524	14,6	501	14,7	347	10,7
Répartition	femmes / en % du nombre total d'entrées	•		227	43,3	240	47,9	178	51,3
	hommes / en % du nombre total d'entrées	•		297	56,7	261	52,1	169	48,7
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total d'entrées	•		174	33,2	180	35,9	124	35,7
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•		300	57,3	274	54,7	196	56,5
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total d'entrées	•		50	9,5	47	9,4	27	7,8
Sorties/fluctuation brute		•		372		348		301	
Répartition	femmes / en % du nombre total de sorties	•		181	48,7	157	45,1	134	44,5
	hommes / en % du nombre total de sorties	•		191	51,3	191	54,9	167	55,5
Catégorie d'âge	personnes jusqu'à 30 ans / en % du nombre total de sorties	•		84	22,6	82	23,6	87	28,9
	personnes entre 30 et 50 ans / en % du nombre total de sorties	•		191	51,3	194	55,7	162	53,8
	personnes de plus de 50 ans / en % du nombre total de sorties	•		97	26,1	72	20,7	52	17,3

¹ Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

² Agences générales

À 10,4%, la fluctuation brute est stable (2022: 10,2%).

Employeur responsable

Nos collaboratrices et collaborateurs, ainsi que leur savoir-faire, étant l'une de nos ressources les plus précieuses, ils sont au centre de nos préoccupations.



Notre approche

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, nous assumons nos diverses responsabilités envers nos collaboratrices et collaborateurs. Nous protégeons leur santé, favorisons leur développement personnel, investissons dans leur formation de base et formation continue, et contribuons à assurer leur sécurité financière à la retraite.

Le règlement d'engagement applicable au personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) détermine notamment l'obligation de soins de l'employeur, régit le travail flexible et renvoie aux prescriptions relatives à la gestion des conflits d'intérêts, l'acceptation de cadeaux, la protection des données et de l'information ainsi que l'autorisation d'exercer des activités accessoires, des mandats et des charges publiques.

Formation professionnelle et programmes d'entrée dans la vie active

Acquérir une formation professionnelle de base est indispensable pour faire carrière dans le secteur des assurances et dans celui des services. Nous investissons aussi dans notre avenir et apportons une réponse à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en soutenant le développement personnel et professionnel de nos jeunes recrues.

Nous sommes l'une des principales entreprises formatrices du secteur de l'assurance et, à ce titre, nous proposons des places d'apprentissage dans toute la Suisse, tant sur les sites de Direction de Berne, Zurich et Nyon que dans les agences générales. Actuellement, 330 jeunes présentant quatre profils différents sont en formation à la Mobilière ou dans les agences générales.

Il est important pour nous d'offrir des perspectives de carrière aux apprenties et apprentis ayant terminé leur formation et de fidéliser la relève que nous avons ainsi constituée. C'est pourquoi nous soutenons le passage de la formation à l'emploi fixe à l'aide de diverses mesures, comme notre Career Community interne. Au niveau de l'IT, nous avons mis en place un programme de promotion de la relève qui permet aux personnes qui terminent un apprentissage en informatique de combiner un emploi à temps partiel et des études supérieures.

De plus, nous proposons divers programmes d'entrée dans la vie active aux titulaires d'une maturité ou d'un diplôme d'une haute école: stages académiques, programme Trainee ou programme Cross Company pour les personnes fraîchement diplômées dans le domaine des mathématiques, de l'informatique, des sciences naturelles ou de la technique.

Formation de base et formation continue: personnes en apprentissage et Young Insurance Professionals

État au 31.12			2023	2022	2021
	GM ¹	AG ²	Effectif	Effectif	Effectif
Total apprentis et Young Insurance Professionals	•	•	330	319	330
	•		75	74	74
Apprentis et Young Insurance Professionals		•	255	245	256

¹ Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

² Agences générales

Formation de base et formation continue

Une offre de formation et de développement interne étendue ainsi que diverses possibilités d'apprentissage numérique sont proposées aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel). Elle vise à renforcer leur employabilité et leur capacité d'adaptation. Nous proposons avant tout des offres dans les domaines de la numérisation et de la technologie, des formations spécialisées dans le domaine des assurances et de la prévoyance ainsi qu'une formation à la conduite. À cet égard, les formations en ligne modulables jouent un rôle de plus en plus important. Nous soutenons la participation à des formations externes en apportant une aide financière et en accordant du temps aux personnes concernées.

Des prestations de prévoyance attrayantes

Trois institutions de prévoyance propres à l'entreprise gèrent la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et des agences générales. Les prestations avantageuses qui sont offertes renforcent notre attrait en tant qu'employeur et favorisent la fidélité envers l'entreprise. La déduction de coordination est inférieure au minimum légal (50% de la rente AVS simple maximale au lieu de 7/8^e de la rente AVS simple maximale, actuellement CHF 14 700); elle est adaptée en fonction du taux d'occupation afin que les personnes qui travaillent à temps partiel ne soient pas désavantagées. Les caisses de pension de la Mobilière proposent des modèles flexibles, comme des possibilités de retraite partielle, aux collaboratrices et collaborateurs, qui peuvent ainsi aménager leur sortie de la vie professionnelle selon leurs besoins.

Plan de prévoyance¹

		2023	2022	2021
Fonds distinct destiné au financement des engagements de prévoyance vieillesse:	Oui			
Volume estimé des engagements de prévoyance vieillesse qui peuvent être couverts par les placements effectués à cette fin (calcul actuariel de l'expert en caisses de pension au 31.12)		CHF 3 755 276 516	CHF 3 606 777 919	CHF 3 557 490 544
Le fonds constitué offre-t-il une couverture intégrale des engagements de prévoyance vieillesse? ¹	Le fonds couvre intégralement les engagements. Mesures prévues si ce n'était pas le cas: <ul style="list-style-type: none"> • perception de cotisations d'assainissement • abaissement du taux de rémunération de l'avoir des assurés (dans le pire des cas jusqu'à 0%) <p>La couverture intégrale doit être reconstituée dans un délai de sept ans au maximum.</p>			
Pourcentage ² du salaire brut,	à la charge du travailleur	10%		
	à la charge de l'employeur	15%		
Taux de participation à des plans de prévoyance vieillesse (rapport de financement)	travailleur	40%		
	employeur	60%		

¹ Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel, sauf SC, SwissCaution SA) et agences générales

² Ces pourcentages sont des valeurs moyennes pour l'ensemble de l'effectif.

Protection de la santé et prévention

Avec notre offre de mesures préventives en matière de santé, nous encourageons les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) à investir eux-mêmes dans leur santé. Par exemple, ils peuvent suivre des cours axés sur une alimentation saine ou la réduction du stress, opter pour une place de travail ergonomique et profiter de diverses offres avantageuses dans les domaines du sport et de la santé. Par l'intermédiaire du service Corporate Resilience Management, nous mettons en œuvre des mesures visant à assurer la sécurité physique, concernant notamment la sécurité des personnes, la sécurité au travail, la protection de la santé, le service sanitaire, la protection anti-incendie, la sécurité des bâtiments et la sécurité événementielle. Durant l'année sous revue, le nombre de jours d'arrêt maladie par poste à plein temps du Groupe Mobilière a diminué pour s'établir à 5,9 jours (2022: 6,7 jours).

Protection des droits de la personnalité

Malgré tous les efforts déployés pour instaurer une culture du travail valorisante et reposant sur le dialogue ainsi que la tolérance, des conflits interpersonnels peuvent éclater au sein d'une entreprise. C'est pourquoi nous avons ancré la protection des droits de la personnalité dans notre [Code de conduite](#). Une instruction de travail portant sur divers thèmes, tels que la gestion des risques psychosociaux sur le lieu de travail, le harcèlement moral et sexuel, la discrimination, le stress et le burn-out, règle la mise en œuvre concrète de ce principe. Elle s'applique au Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) et aux agences générales.



Mesures, progrès et événements ayant marqué l'année sous revue

Analyse de l'offre de formation professionnelle

Face à la pénurie actuelle de main-d'œuvre qualifiée, nous avons analysé en détail les offres de formation professionnelle existantes. Cette analyse a abouti à la création de deux apprentissages supplémentaires pouvant être suivis sur le site de Direction de Berne:

- Agente/Agent relation client CFC: ces personnes conseillent et accompagnent la clientèle dans les centres d'appel concernant divers produits et services. Proposé à partir de 2024, cet apprentissage doit permettre de développer la relève interne.
- Développeuse/Développeur affaires numériques CFC: ces personnes soutiennent la transformation numérique de la Mobilière en analysant les processus, les produits et les activités et en les optimisant grâce à des solutions numériques. Proposée à partir de 2025, cette formation fera le lien entre la technique et l'économie.

Développement et extension de la formation technique et de vente

La révision de la loi sur la surveillance des assurances (LSA; RS 961.01) et la révision de l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance (OS; RS 961.011) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Elles visent à protéger la clientèle grâce au renforcement des exigences en matière d'intermédiation d'assurance, ce qui entraîne d'importantes répercussions sur la formation de base et formation continue de nos spécialistes concernant les questions d'assurance et de prévoyance des particuliers et des entreprises. C'est pourquoi les travaux préparatoires correspondants avaient d'ores et déjà été entamés durant l'année sous revue.

Un centre dédié à l'apprentissage tout au long de la vie

Un centre dédié à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'innovation, à la culture et aux réseaux va voir le jour sur le Campus Mobilière Appenberg, dans l'Emmental. Nous voulons rassembler les gens et avancer ensemble, fidèles à nos valeurs et à nos racines coopératives. Ce centre accueillera en premier lieu le personnel et la clientèle de la Mobilière. En développant ensemble des idées et en partageant nos connaissances et nos expériences, nous investissons dans notre culture d'entreprise ainsi que dans notre compétitivité et notre pérennité. C'est ce qui fait notre force en tant que compagnie d'assurances. Le campus doit répondre aux plus hautes exigences d'un environnement d'apprentissage moderne et être équipé de technologies de pointe.

Bénévolat d'entreprise (Corporate Volunteering)

Depuis 2023, les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) peuvent consacrer deux jours de travail au bénévolat d'entreprise. De cette manière, nous soutenons et encourageons activement leur engagement social.

Diversité et égalité des chances

Le Groupe Mobilière se positionne comme une entreprise ouverte et attentive à la diversité, qui offre les mêmes opportunités à l'ensemble de son personnel. Nous entretenons une culture marquée par la diversité et l'équité et agissons de façon systématique contre la discrimination et les comportements fautifs, ce qui nous permet d'éviter les risques de

réputation et de responsabilité, les problèmes de loyauté et le manque d'engagement. Cette démarche renforce notre attrait en tant qu'employeur, favorise le sentiment d'appartenance des collaboratrices et collaborateurs et permet de resserrer les liens entre les partenaires externes et la Mobilière.



Notre approche

Fidèles à nos valeurs de société coopérative, nous pratiquons une politique du personnel tournée vers l'avenir et durable. Pour nous, la mise en place de mesures qui contribuent à la diversité du personnel et à l'égalité des chances en fait partie. En nous conformant aux lois et aux conventions fondamentales de l'[OIT](#) (page disponible en allemand uniquement) en vigueur, nous mettons en œuvre les prescriptions et les processus à l'interne.

Ancrage dans le Code de conduite

Nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de harcèlement dans l'environnement de travail. C'est ce que nous avons réglé de manière contraignante dans le Code de conduite applicable à l'ensemble du personnel du Groupe Mobilière, y compris celui des agences générales, ainsi que dans d'autres prescriptions internes.

La Mobilière choisit ses collaboratrices et collaborateurs selon des critères objectifs, les emploie en fonction de leurs aptitudes et les promeut sur la base de leur performance, de leur potentiel et des besoins du Groupe Mobilière.

En cas d'incident, les membres du personnel peuvent s'adresser à leur responsable hiérarchique, aux Ressources humaines ou à une personne de confiance formée et désignée à l'interne. Les requêtes et les plaintes peuvent aussi être communiquées directement à la fonction support Droit & Compliance du Comité de direction. En outre, il est possible de solliciter le [Service d'alerte Compliance](#), auprès duquel des signalements anonymes peuvent également être effectués. Le Compliance Office du Groupe examine tous les signalements et prend les mesures nécessaires. L'ensemble des documents et informations sont traités de manière confidentielle et donc conservés en lieu sûr.

Toute violation des prescriptions légales, du Code de conduite ainsi que d'autres directives et instructions internes peut avoir des conséquences tant en droit du travail qu'en droit civil ou pénal. En cas d'accusations de harcèlement sexuel, le Compliance Office Groupe charge généralement une entreprise externe de mener l'enquête. Pendant l'année sous revue, six cas de suspicion de discrimination, de harcèlement ou de mobbing ont été signalés à la fonction support Droit & Compliance. Aucun de ces signalements n'a eu des suites disciplinaires ou relevant du droit civil ou pénal.

Égalité salariale

Nous nous efforçons d'assurer une égalité salariale qui puisse être démontrée. Basé sur des critères neutres, notre [système salarial](#) doit garantir une rémunération équitable et conforme au marché de l'ensemble du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel). Nous réalisons régulièrement des analyses des salaires depuis 2011. Les résultats des analyses sur l'égalité salariale effectuées en 2023 montrent

que nous nous situons dans les limites du seuil de tolérance de 5% fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG).

Dans les entreprises suisses cotées en Bourse, la part de femmes au sein du conseil d'administration doit s'élever à 30% au minimum d'ici à 2025. Au niveau de la direction, une valeur cible de 20% s'applique jusqu'en 2030. En tant que coopérative, la Mobilière n'est pas tenue de satisfaire à ces exigences. Nous voulons néanmoins assurer une répartition équilibrée dans les fonctions dirigeantes.

Répartition par sexe et par âge

État au 31.12		GM ¹	AG ²	2023		2022		2021	
				Nombre	en %	Nombre	en %	Nombre	en %
Total Groupe		•							
Effectif total, tous échelons confondus		•		3 583		3 413		3 230	
Répartition	femmes	•		1 525	42,6	1 461	42,8	1 364	41,1
	hommes	•		2 058	57,4	1 952	57,2	1 866	56,2
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		454	12,7	454	13,3	445	13,8
	entre 30 et 50 ans	•		2 130	59,4	1 990	58,3	1 886	58,4
	plus de 50 ans	•		999	27,9	969	28,4	899	27,8
Comité de direction (Direction, Holding)									
Nombre de membres au Comité de direction		•		9	0,3	9	0,3	9	0,3
Répartition	femmes	•		3	33,3	3	33,3	3	33,3
	hommes	•		6	66,7	6	66,7	6	66,7
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•		4	44,4	3	33,3	3	33,3
	plus de 50 ans	•		5	55,6	6	66,7	6	66,7
Effectif de direction fonctions support/ Direction									
Effectif de direction au niveau des fonctions support et de la Direction		•		106	3,0	105	3,1	95	2,9
Répartition	femmes	•		25	23,6	23	21,9	23	24,2
	hommes	•		81	76,4	82	78,1	72	75,8
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		0	0,0	0	0,0	0	0,0
	entre 30 et 50 ans	•		53	50,0	52	49,5	48	50,5
	plus de 50 ans	•		53	50,0	53	50,5	47	49,5
Cadres									
Nombre de cadres		•		1 531	42,7	1 428	41,8	1 353	41,9
Répartition	femmes	•		433	28,3	409	29,0	364	26,9
	hommes	•		1 098	71,7	1 019	71,0	989	73,1
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		21	1,4	31	2,2	27	2,0
	entre 30 et 50 ans	•		1 034	67,5	937	65,5	884	65,4
	plus de 50 ans	•		476	31,1	460	32,2	442	32,6
Effectif des non-cadres									
Effectif des non-cadres		•		1 937	54,1	1 871	54,8	1 773	54,9
Répartition	femmes	•		1 064	54,9	1 026	54,2	975	55,0
	hommes	•		873	45,1	845	45,8	798	45,0
Catégorie d'âge	jusqu'à 30 ans	•		433	22,4	423	22,5	418	23,6
	entre 30 et 50 ans	•		1 039	53,6	998	53,3	951	53,6
	plus de 50 ans	•		465	24,0	450	24,1	404	22,8

¹ Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)² Agences générales

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Équilibre entre travail et vie privée

Pour bon nombre de collaboratrices et collaborateurs, l'équilibre entre travail et vie privée gagne toujours plus en importance. Nous mettons à disposition 34 places de crèche, accordons 20 semaines de congé de maternité ainsi que 30 jours ouvrables de congé de paternité et proposons des modèles de travail à temps partiel afin de permettre aux membres du personnel du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie privée.

Congés de maternité et de paternité: chiffres clés¹

	2023	2022	2021
Total des femmes ayant bénéficié d'un congé de maternité	74	76	70
Total des hommes ayant bénéficié d'un congé de paternité	73	65	81
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité	83,8%	92,1%	88,6%
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour	84,2%	77,1%	78,1%
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité	100,0%	89,2%	93,8%

¹ Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

Grâce à des modèles de temps de travail flexibles et modernes, nous offrons le cadre nécessaire pour assurer l'équilibre entre le travail, le temps libre et la famille.

Répartition par sexe et type d'occupation

État au 31.12		GM ¹	AG	2023		2022		2021	
				Effectif	en %	Effectif	en %	Effectif	en %
Répartition	femmes	•		1 525	42,6	1 460	42,8	1 364	42,2
	hommes	•		2 058	57,4	1 953	57,2	1 866	57,8
Temps partiel ²	effectif à temps partiel	•		1 137	31,7	1 095	32,1	989	30,6
Occupation ²	femmes à temps partiel	•		754	66,3	727	66,4	660	66,7
	hommes à temps partiel	•		383	33,7	368	33,6	329	33,3

¹ Groupe Mobilière (sans Hotel Appenberg SA)

² Temps partiel selon OFS = 1-89%

Possibilités de participation

Plusieurs canaux peuvent être utilisés par les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception des filiales autonomes sur le plan opérationnel) pour faire entendre leur voix, que ce soit via le processus de feed-back et de réalisation des objectifs ou auprès des personnes responsables au sein des Ressources humaines. Les filiales autonomes sur le plan opérationnel et les agences générales décident elles-mêmes de leurs processus de feed-back et de réalisation des objectifs. Le personnel des agences générales peut aussi exercer une influence en participant à des groupes de travail ou à des comités consultatifs.

Avec SMARTis, notre plateforme numérique consacrée aux idées, les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Mobilière (à l'exception de Trianon et des filiales autonomes sur le plan opérationnel) ainsi que des agences générales peuvent formuler leurs suggestions en toute simplicité et, de ce fait, contribuer activement au développement de la Mobilière. Ainsi, 124 idées ont été soumises au cours de l'exercice sous revue.

Les Journées de traitement du marché, la tournée des agences générales ainsi que diverses manifestations de formation contribuent à promouvoir les échanges.

Climat et énergie dans l'entreprise

Grâce à la mise en œuvre des objectifs climatiques de notre entreprise, nous réduisons l'empreinte carbone liée à nos activités. Nous encourageons l'utilisation responsable et respectueuse des ressources en sensibilisant également nos parties prenantes à ce sujet.

En tant qu'entreprise de services, nous n'avons qu'un impact modéré sur l'environnement. Il existe toutefois des possibilités d'amélioration, que nous mettons en application de façon continue dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

Notre démarche pour atteindre notre objectif climatique

La Mobilière s'est fixé comme objectif climatique de réduire les émissions de CO₂ de ses sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, ainsi que de ses 80 agences générales d'ici à 2030 de 50% par rapport à leur niveau de 2018. Pour atteindre cet objectif et produire un impact positif, nous poursuivons une approche holistique s'appuyant sur trois piliers: «Réduire», «Investir» et «Sensibiliser».



Notre approche

Réduire: Nous entendons réduire de 50% nos émissions de CO₂ d'ici à 2030 par rapport à 2018 (17 669 tonnes de CO₂). Au moins la moitié de cet objectif devrait être atteint par le biais de nos propres mesures dans les trois grands champs d'action que sont la mobilité, l'énergie ainsi que le matériel et les déchets.

Investir: Dans le cadre de notre engagement sociétal, nous investissons chaque année jusqu'à 4,5 MCHF dans des projets suisses de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. Nos priorités sont la régénération de hauts-marais et l'exploitation forestière optimisée en fonction du climat. En outre, depuis 2023, nous soutenons aussi des projets de [villes éponges](#) dans les espaces urbanisés.

Sensibiliser: Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, nous entendons sensibiliser de manière ciblée clientèle, personnel, partenaires et grand public au sujet de la protection du climat.

Champs d'action pour réduire les émissions de CO₂ de l'entreprise

Plus des deux tiers de nos émissions de CO₂ sur lesquelles nous pouvons exercer une influence directe sont dus aux déplacements professionnels et au trafic pendulaire. D'autres leviers nous permettant de réduire notre impact environnemental sur lequel nous pouvons agir directement sont la consommation électrique et le chauffage sur nos sites, l'achat de matériel ainsi que le volume de déchets produits. C'est pourquoi, au niveau de l'entreprise, nous nous concentrons sur les champs d'action que sont la mobilité, l'énergie, le matériel et les déchets, ainsi que sur la sensibilisation de nos parties prenantes.

CO₂e des sites de Direction et des agences générales par champ d'action



Mesures prises et progrès réalisés en 2023

Mesures sur les sites de Direction

Réduire – mobilité

- Sur le site de Direction de Nyon, les bornes de recharge pour véhicules électriques ont été déplacées de manière à pouvoir desservir dorénavant 36 places de parc. Sur le site de Direction de Zurich, nous avons installé deux bornes de recharge supplémentaires. En outre, nous avons mis à la disposition du personnel de la logistique un bus électrique pouvant être utilisé pour des manifestations et pour le transport du courrier interne.

Réduire – énergie

- Afin de réaliser des économies d'énergie, le chauffage dans les bureaux des trois sites de Direction est limité à 23°C.

Réduire – matériel et déchets

- Dans les cantines des sites de Direction de Berne et de Nyon, nous avons mis à disposition de la vaisselle réutilisable pour la restauration à l'emporter.
- Sur le site de Direction de Berne, nous testons des produits de nettoyage biodégradables dans le cadre d'un projet pilote. Dans les cuisines des espaces de pause, nous utilisons désormais du savon pour les mains sans huile de palme.
- Sur le site de Direction de Berne, nous avons mis hors service et démonté une installation d'extinction au halon, un gaz nocif pour le climat.
- L'assortiment d'articles publicitaires de la Mobilière comprend une vaste gamme d'objets et de produits textiles. Lors de l'achat de ces articles, nous tenons compte de critères écologiques et sociaux. Nos fournisseurs doivent ainsi non seulement respecter de hauts standards de qualité, mais aussi appliquer des méthodes de production responsables et durables, et offrir des conditions de travail équitables. Notre démarche a porté ses fruits: les émissions de CO₂ de notre assortiment ont déjà diminué d'environ un tiers par

rapport à 2021, grâce aux améliorations apportées en continu au niveau du matériel, de la qualité, de l'origine, du transport et de l'emballage. Ainsi, pour notre gamme d'articles (chapeaux de paille, jeux de société, portemonnaies, boîtes repas, etc.), nous choisissons des produits constitués de matériaux durables, fabriqués en Suisse ou dans un pays limitrophe, souvent en collaboration avec des institutions sociales.

Sensibiliser

- L'organisation de manifestations recèle un fort potentiel en matière de durabilité. C'est pourquoi le secteur du Comité de direction Management du marché a établi durant l'exercice sous revue une liste de recommandations pour concevoir des événements plus respectueux du climat et de l'environnement. Ces recommandations portent, entre autres, sur le choix de l'emplacement, la gestion des déchets, la restauration ou encore la mobilité des personnes participantes.
- Nous entendons créer des incitations afin de promouvoir la consommation de plats végétariens dans nos restaurants du personnel et notre offre de restauration. Dans ce domaine, nous avons investi dans la formation continue des cuisinières et cuisiniers et initié un échange d'expérience.
- Dans le cadre du Swiss Climate Challenge 2023, la Mobilière a encouragé la prise de conscience pour une mobilité durable et contribué ainsi à sensibiliser sur cette question. Pendant six semaines entre le mois d'août et le mois d'octobre, la Mobilière et cinq autres organisations ont ainsi invité les personnes qui vivent en Suisse à faire le bilan de leur mobilité et de leur empreinte carbone, et à améliorer leurs résultats. L'objectif, qui était de réduire d'une tonne les émissions de CO₂, a été atteint par les plus de 8500 participantes et participants avec une diminution de près de 1,7 tonne de CO₂.
- La Mobilière a soutenu pour la deuxième fois l'initiative «Secondhand Day», qui promeut un mode de consommation respectueux des ressources auprès de la population suisse. À cette occasion, elle a organisé une action sur ses sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich: les collaboratrices et collaborateurs ont pu faire poser sur leur téléphone portable un verre de protection qui évite à l'écran d'être endommagé et permet donc de prolonger la durée de vie de l'appareil. Plus de 400 membres du personnel ont ainsi profité de cette action.

Mesures dans les agences générales

Les 80 agences générales de la Mobilière contribuent elles aussi activement à la réalisation des objectifs climatiques fixés jusqu'en 2030. L'application Carte Verte leur permet de planifier leurs propres mesures afin de réduire leur empreinte carbone et de suivre leur mise en œuvre. Étant donné que la consommation d'énergie des immeubles utilisés par les agences est un important facteur d'émissions de CO₂, la Mobilière alloue des fonds à concurrence de 7,5 MCHF jusqu'en 2030 pour remplacer le chauffage fossile dans ses agences générales. Pendant l'exercice sous revue, les installations de trois agences générales ont ainsi cédé la place à des alternatives écologiques.

Par ailleurs, les agences générales ont planifié et mis en œuvre diverses mesures afin de réduire leur empreinte carbone. Certaines d'entre elles ont remplacé leur flotte de véhicules destinés à l'autopartage par des modèles électriques et mis à la disposition de leur personnel des vélos et trottinettes électriques. Sur quelques sites, de nouvelles bornes de recharge ont

été installées. Dans le cas d'immeubles loués, des discussions ont eu lieu avec les propriétaires quant à la possibilité de mettre en place de telles bornes.

En matière d'énergie, les agences générales se sont concentrées sur le remplacement de l'éclairage par des produits à LED. De plus, après avoir contrôlé leurs produits électriques, certaines d'entre elles ont décidé de couvrir tout ou partie de leurs besoins en électricité avec du courant vert certifié.

Nombre d'agences générales ont par ailleurs remplacé les bouteilles en PET par des carafes, afin de réduire leurs déchets.

Notre bilan CO₂

Indicateurs environnementaux et bilan carbone sont les deux principaux instruments de la Mobilière pour évaluer l'efficacité de nos mesures destinées à protéger le climat et l'environnement. Nous faisons également appel à nos spécialistes internes afin d'interpréter correctement ces indicateurs dans le contexte de la marche des affaires. Ces échanges sont la condition permettant d'évaluer l'efficacité des mesures en toute fiabilité et d'en élaborer de nouvelles.

Depuis 2018, la Mobilière établit un bilan CO₂ pour les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, ainsi que pour les agences générales. En 2023, et pour la première fois, nous avons intégré dans ce bilan les émissions de CO₂ de nos filiales autonomes sur le plan opérationnel disposant de leur site propre.

Objectif climatique 2030 des sites de Direction et des agences générales

L'exercice 2023 a été la première année depuis 2020 exempte de mesures liées à la pandémie. Autre fait notable: les effectifs ont augmenté tant sur les sites de Direction que dans les agences générales. Il en a résulté une nouvelle hausse, de près de 8%, des émissions provenant du trafic pendulaire. Une collecte de données exhaustive a montré que la consommation d'électricité et de chauffage a également augmenté (+9% par rapport à l'année précédente). Le service des achats informatiques a enregistré, quant à lui, une nette baisse des émissions de CO₂ en raison d'une forte diminution des achats d'appareils informatiques par rapport à l'exercice précédent. Compte tenu de ces évolutions, les émissions de CO₂ des sites de Direction et des agences générales sont restées environ 20% inférieures à celles de l'année de référence.

Bilan carbone des sites de Direction et des agences générales

en t de CO ₂ e	2023	2022	2021	2020	2019
Scope 1 ¹	1 098	935	1 097	1 176	1 581
Scope 2 ²	263	276	470	433	461
Scope 3 ³	12 781	12 888	12 311	12 363	16 496
Total	14 141	14 099	13 878	13 973	18 538

Les émissions de gaz à effet de serre (CO₂e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

¹ Émissions directes résultant des activités de l'entreprise (p. ex. combustion de carburant, utilisation des véhicules de l'entreprise)

² Émissions indirectes issues d'énergie achetée

³ Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. achat de marchandises, trafic pendulaire et déplacements professionnels, élimination des déchets), à l'exclusion des émissions financées ou assurées

Groupe Mobilière

Durant l'exercice sous revue, nous avons inclus pour la première fois dans notre bilan carbone les émissions de CO₂ de nos filiales autonomes sur le plan opérationnel disposant d'un site propre, afin de représenter le périmètre de consolidation selon les dispositions des art. 964a ss CO. Les émissions des petites filiales (jusqu'à 25 collaboratrices et collaborateurs) ont été modélisées compte tenu des effectifs, des surfaces et des systèmes de chauffage ainsi que du type de courant, sur la base de valeurs empiriques. Les émissions des grandes filiales ont, quant à elles, été calculées au moyen des données de base de ces entreprises en matière d'énergie et de mobilité.

Émissions de CO₂ en 2023 du Groupe Mobilière

en t de CO ₂ e	
Scope 1 ¹	98
Scope 2 ²	112
Scope 3 ³	6 414
Total	6 624

Les émissions de gaz à effet de serre (CO₂e) ont été calculées selon le Greenhouse Gas Protocol (GHG).

¹ Émissions directes résultant des activités de l'entreprise (p. ex. combustion de carburant, utilisation des véhicules de l'entreprise)

² Émissions indirectes issues d'énergie achetée

³ Toutes les autres émissions indirectes (p. ex. achat de marchandises, trafic pendulaire et déplacements professionnels, élimination des déchets), à l'exclusion des émissions financées ou assurées

Engagement sociétal

La Mobilière Suisse Société Coopérative s'engage en faveur de la société. Ses activités sont alignées sur la stratégie de développement durable du Groupe Mobilière et contribuent à la construction d'un avenir sociétal positif.

Durant l'année sous revue, nous avons affiné l'orientation de notre engagement sociétal et mis en œuvre d'importants développements. Cet engagement est désormais aligné sur notre stratégie de développement durable et met l'accent sur la prévention et la résilience. Nous privilégions par conséquent les partenariats et les engagements dans les domaines de la prévention des dangers naturels, de la recherche et de la capacité d'innovation, de l'art et de la culture ainsi que dans le domaine social.

Engagement sociétal et champs d'action de la Mobilière

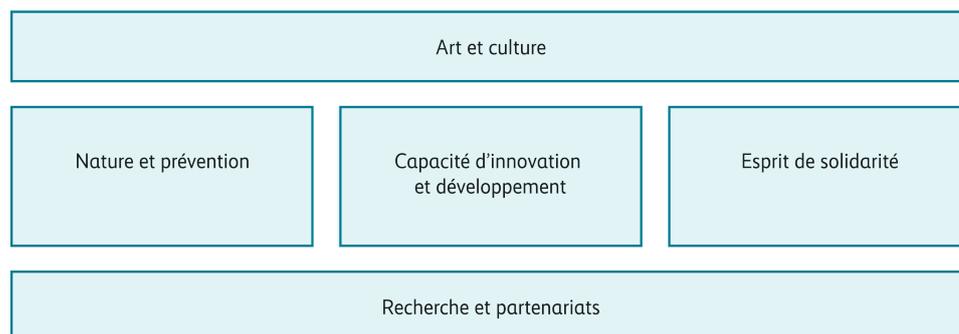


Notre approche

Grâce à son engagement sociétal, la Mobilière entend contribuer à la résilience de la société et, partant, à la construction de l'avenir de la Suisse. Durant l'année sous revue, afin de mieux cibler nos engagements et nos partenariats, nous avons affiné notre approche et défini des champs d'action (voir le graphique).

Les champs d'action de la Mobilière

Construction d'un avenir sociétal positif



Nous fondant sur nos actuels engagements et partenariats et sur les champs d'action dont ils relèvent, nous ciblerons plus précisément notre engagement sociétal à l'avenir.



Mesures et développements durant l'année sous revue

Nature et prévention

Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels, Université de Berne

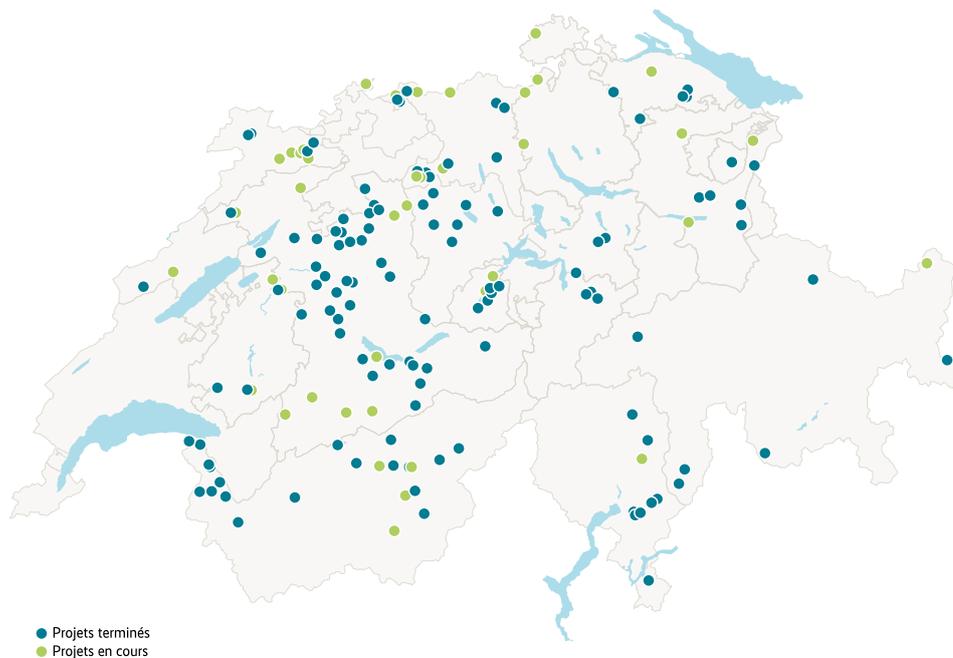
Le [Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels](#) est né d'une initiative conjointe du Centre Oeschger de recherche en climatologie et de la Mobilière. Ses axes de recherche sont principalement les processus liés à la grêle, aux tempêtes et aux inondations, ainsi que les dégâts qui en découlent. Il a fêté en 2023 ses dix ans d'existence.

Durant l'année sous revue, le laboratoire a finalisé le module de connaissances «Grêle» destiné aux écoles et développé l'outil «Dynamique des crues». Il a également achevé le projet de mise en œuvre «Potentiel de dommages dus au ruissellement», qui a montré que les eaux de ruissellement sont une menace pour 62% des bâtiments du pays. Cela représente quelque 1,3 million d'immeubles, dont la valeur à neuf totalise 2300 milliards de CHF et qui abritent près des trois quarts de la population du pays.

Projets de prévention

En 2023 également, de violents orages ont causé d'importants dommages. Depuis 2006, la Mobilière a soutenu 167 [projets de prévention](#) pour un total d'environ 43 MCHF. Pendant l'exercice sous revue, six nouvelles demandes de financement de projets de protection contre les crues ou les chutes de pierres ainsi que de reboisement ont été présentées. En 2023, six demandes de financement ont été acceptées, portant le montant total alloué aux projets de prévention à CHF 1 018 000.

Engagement en faveur de projets de prévention



Deux des nouveaux projets ont été lancés à la suite de graves sinistres locaux: premièrement, les inondations qui ont ravagé le Kemmeriboden, à Schangnau (BE), en juillet 2022. Des mesures de remodelage du terrain et de protection des berges de l'Emme ont été mises en œuvre dès 2023. Deuxièmement, l'incendie de forêt de Riederwald, en Haut-Valais, en juillet 2023. Le secteur doit être rapidement reboisé, afin de protéger les communes en contrebas contre les risques de glissement de terrain, de chutes de pierres et d'avalanches.

En 2023, la Mobilière a offert cinq systèmes mobiles de protection contre les crues – qui se sont ajoutés aux dix déjà fournis – aux villes d'Aarau (AG), de Berthoud (BE), de Brigue-Glis/Viège (VS), de Lugano (TI) et de Neuchâtel (NE). En cas de crue, ces digues mobiles peuvent être déployées par les sapeurs-pompiers pour protéger les bâtiments et les infrastructures menacés.

Projets de protection du climat et d'adaptation au changement climatique

Conformément à sa stratégie de développement durable, qui met l'accent sur la prévention et la résilience, la Mobilière alloue jusqu'à 4,5 MCHF par année à des projets de protection du climat et d'adaptation au changement climatique. En 2023, elle a soutenu la renaturation de la tourbière des Mauvaises Places, dans le massif du Niremont (FR), des projets d'exploitation forestière optimisée en fonction du climat à Prättigau (GR) et dans la région de Zofingue (AG et LU) ainsi que la réserve forestière de Beatenberg (BE).

Au-delà de la réduction des émissions ayant un impact sur le climat, l'adaptation au changement climatique ne cesse de gagner en importance en Suisse également. La Mobilière a donc décidé de financer, outre la protection des tourbières et des forêts, les projets dits de «villes éponges». Elle entend ainsi contribuer à atténuer les effets du changement climatique dans les régions urbaines.

En effet, les surfaces imperméabilisées des zones habitées font augmenter non seulement la température, mais aussi, en cas de fortes pluies, les eaux de ruissellement, à l'origine d'importants dommages d'inondation. Les projets de villes éponges ont donc une double utilité: ils réduisent ces dommages, car l'eau de pluie ne s'écoule pas en surface, mais elle est absorbée sur place et stockée comme dans une éponge. Durant les périodes de canicule, cette réserve d'eau s'évapore lentement, agissant comme un climatiseur naturel, et peut aussi être utilisée par les plantes. De plus, les zones à forte densité de population sont aménagées de manière à y réduire la chaleur et à y maintenir une qualité de vie élevée.

Les premiers projets auxquels la Mobilière participe financièrement ont été lancés en 2023. Elle soutient également le projet «Ville éponge» de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA).

Engagement en faveur de chemins de randonnée attrayants

Créé en 2019 dans le cadre du partenariat principal conclu avec l'association Suisse Rando, le «[Fonds Mobilière ponts et passerelles](#)» soutient les projets d'assainissement et de construction de ponts et passerelles sur les chemins de randonnée suisses, afin de rendre ces derniers plus attrayants et plus sûrs. Durant l'année sous revue, le fonds a été alimenté à hauteur de CHF 350 000 et a soutenu 13 nouveaux projets. Le nombre total de projets cofinancés dans tout le pays depuis la création du fonds s'élève à 55.

MoBees: priorité à la biodiversité

En 2023, quelque 130 [chalets pour abeilles sauvages](#) ont été installés dans toute la Suisse, ce qui a porté leur nombre à 431. Ces chalets offrent aux abeilles sauvages et autres pollinisateurs et insectes à la fois un habitat et un espace de reproduction, contribuant ainsi à la biodiversité. Deux sites de Direction et 27 agences générales ont en outre tenu à participer à la Journée internationale de la biodiversité. Enfin, à ce jour, 75 des 80 agences générales ont installé 293 ruches, dont s'occupent avec professionnalisme des apicultrices ou apiculteurs, des clientes ou clients ou encore des collaboratrices ou collaborateurs de la Mobilière.

Capacité d'innovation et développement

Forum Mobilière

Le [Forum Mobilière](#) a pour but de promouvoir la capacité d'innovation des PME et des organisations à but non lucratif (OBNL) suisses. Il propose des ateliers où les participantes et participants réfléchissent aux questions d'avenir concernant leur entreprise ou organisation.

Les ateliers se tiennent à Thoune ou à Lausanne. D'une durée de deux jours et demi, ils réunissent une équipe de la PME ou de l'OBNL concernée, qui y apporte ses propres questionnements. Ils lui permettent de définir des perspectives d'avenir concrètes, de renforcer l'esprit d'équipe ainsi que de tester une méthode rapide de développement, d'évaluation et de mise en œuvre d'idées innovantes. En 2023, ils ont accueilli 541 personnes provenant de 44 PME et OBNL.

De plus, le nouveau PopUp Forum Mobilière propose dans toute la Suisse des ateliers d'un jour sur les questions d'orientation, d'innovation et de transformation. On y exploite le phénomène de l'intelligence collective: deux à quatre personnes représentant une PME ou une OBNL y rencontrent des collaboratrices ou collaborateurs d'autres entreprises ou organisations. Leurs échanges leur permettent d'apprendre les uns des autres et de se soutenir mutuellement. En 2023, 295 personnes provenant de 111 PME et OBNL ont participé à 30 de ces ateliers, à Winterthour, Berne et Martigny.

Esprit de solidarité

Partenariats de recherche

Le partenariat avec la Fondation Dialogue Risque s'est poursuivi: le «Mobilière Baromètre Numérique» a donc fourni en 2023 également une image de l'attitude de la population suisse à l'égard de la numérisation ainsi que de l'utilisation qu'elle en fait dans divers domaines de l'existence. En automne, la Mobilière a par ailleurs convenu, avec l'Université de Fribourg, d'un [nouveau cluster de recherche](#) portant sur l'avenir de la Suisse. On y mènera des recherches sur le changement sociétal, l'économie de demain et la mutation des modes de vie, considérés entre accélération et stabilité. Il réunira le savoir-faire de plusieurs domaines de recherche, comme l'informatique, la sociologie, le droit, l'économie, la psychologie, la médecine et la linguistique.

Laboratoire Mobilière d'analyse de données, EPFZ

Le [Laboratoire Mobilière d'analyse de données](#) étudie entre autres l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle dans la détection et la maîtrise du stress. Les résultats de ses recherches montrent que le recours à la technologie de la réalité virtuelle

combinée à une technique dite de rétroaction biologique aide à surmonter les situations de stress. L'utilisation de cette méthode de maîtrise autogène du stress assistée numériquement est particulièrement indiquée au poste de travail.

Atelier du Futur

Le camp d'été Atelier du Futur, qui s'est déroulé au mois de juillet, a réuni 350 jeunes Alémaniques et autant de Romands. Pour ce qui est de son édition tessinoise, elle s'est déroulée pour la deuxième année de suite dans le cadre du Locarno Film Festival, accueillant 50 jeunes durant quatre jours.

De nombreux ateliers ont permis aux jeunes de discuter des défis de notre société et de réfléchir à des thématiques en lien avec la numérisation, la consommation, l'art, la culture et l'environnement. On leur a en outre montré, à l'aide de différentes méthodes, comment traiter ces thématiques en suivant une approche orientée solutions.

Art et culture

Expositions d'art et Nuit des musées

Nous considérons l'art comme un moteur du développement durable. En 2023, nous avons présenté deux expositions sur les sites de Direction de Berne et de Nyon, avec des visites guidées ouvertes tant au public qu'au personnel. À Berne, nous avons aussi organisé une conférence publique intitulée «L'émancipation de l'intelligence artificielle». De plus, dans le cadre de l'exposition «Tobias Gutmann & Sai Bot», une intelligence artificielle personnifiée dans Sai Bot a créé environ 1700 portraits de visiteuses et visiteurs. Cette exposition a attiré 844 personnes rien que pendant la Nuit des musées. Nous avons par ailleurs tenu deux ateliers artistiques pour les enfants, dans lesquels 65 enfants de collaboratrices ou collaborateurs de la Mobilière ont pu s'initier à l'art sous la houlette d'une pédagogue spécialisée.

L'exposition «Transformations» présentée durant près de cinq mois au musée Franz Gertsch, à Berthoud, a été un autre temps fort de l'année sous revue. On a pu y contempler quelque 300 pièces provenant de la collection de la Mobilière Suisse Société Coopérative, de la première œuvre acquise en 1937 jusqu'aux achats les plus récents. Le musée a comptabilisé plus de 10 000 entrées pendant la durée de l'exposition et plus de 1000 personnes ont participé aux ateliers, manifestations et visites guidées qui étaient proposés. Enfin, 23 classes d'école se sont rendues au musée pour y découvrir les œuvres exposées.

Prix Mobilière

Le [Prix Mobilière](#) – le plus ancien prix d'encouragement à la culture décerné par une entreprise d'assurance suisse – récompense de jeunes artistes dont le travail aborde de grandes questions sociétales. En 2023, parmi les sept artistes nominés, c'est Jan Vorisek qui a emporté l'adhésion du jury. Les œuvres de tous les artistes nominés ont été exposées pendant quatre jours au prestigieux salon artgenève, qui a accueilli quelque 20 000 personnes.

Locarno Film Festival

Partenaire principal du Locarno Film Festival, la Mobilière a de nouveau mis à la disposition du public passionné de cinéma et de la population locale un lieu de rencontre exceptionnel:

la «Rotonda by la Mobiliare». Plus de 100 000 personnes ont fréquenté ce haut lieu du festival et profité de ses différentes offres. La Mobilière est également partenaire principal du programme Locarno Kids, qui propose tout un éventail d'activités et d'ateliers aux enfants et aux jeunes. En 2023, ils ont été environ 3700 à y participer.

Fonds de soutien

Fondation du Jubilé

Depuis 1976, la [Fondation du Jubilé](#) de la Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des projets dans les domaines de la science, de la recherche et de l'art. En 2023, elle a bénéficié d'un nouvel apport de CHF 600 000 provenant du bénéfice de la Coopérative. Elle a ainsi pu soutenir 43 projets sur 437 demandes, pour une valeur totale de CHF 613 970.

Fonds pour des projets durables dans les régions

Grâce aux contributions du [Fonds pour des projets durables dans les régions](#), les agences générales peuvent promouvoir des projets écologiques, sociaux ou culturels servant la collectivité dans leur région. En 2023, le jury a approuvé 29 projets sur 49 demandes, leur allouant CHF 605 335 au total.

Fonds de donations

Créé au début des années 1970, le [Fonds de donations](#) a été doté en 2023 de 2 MCHF prélevés sur le bénéfice de la Coopérative. Il permet à la Mobilière de soutenir de nombreux projets sociaux, culturels, économiques et d'utilité publique ainsi que des projets de formation. En 2023, le nombre de projets ayant bénéficié de contributions du fonds s'est élevé à 189. De plus, chaque année, plusieurs institutions sociales d'importance nationale sont soutenues par un don compris entre CHF 50 000 et CHF 100 000. En 2023, ce sont la fondation Papilio et l'association «Insieme Valais Romand» qui ont bénéficié d'une contribution respectivement de CHF 100 000 et CHF 50 000.

Principes pour une assurance responsable (PSI)

Les «Principes pour une assurance responsable» (PSI) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUF) servent de guide aux entreprises d'assurance, afin qu'elles tiennent compte des critères du développement durable dans leur cœur de métier. La Mobilière a souscrit à ces principes en 2021.

Nous nous engageons à promouvoir la transparence. La publication d'informations sur les progrès réalisés en matière de PSI, telle qu'elle est prescrite dans les PSI, est intégrée dans le présent rapport de gestion. Le tableau ci-dessous présente une vue d'ensemble des thématiques relevant de nos différentes activités et commentées en référence aux PSI.

Mesures	Réalisation / Renvois
Principe 1: Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'Assurance.	
Intégration stratégique	Définition de notre vision du développement durable Définition des critères ESG applicables aux placements Analyse de matérialité Stratégie climatique Rapports au Conseil d'administration et aux délégués
Personnel et univers de travail	Possibilités offertes aux collaboratrices et aux collaborateurs de faire entendre leur voix Diversité de l'effectif Stratégie «Environnement de travail» Formations de base et formations continues Code de conduite Encouragement du travail de milice auprès des collaborateurs Sensibilisation des collaborateurs
Gestion des risques et souscription	Responsabilité des processus de gestion des risques Critères d'exclusion spécifiques pour chaque branche Évaluation individuelle de chaque risque Projets de prévention
Conception des produits et services	Produits d'assurance durables

Mesures	Réalisation / Renvois
Principe 1: Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'Assurance (suite).	
Gestion des sinistres	Téléexpertise Mobi24 Réparation plutôt que remplacement
Distribution et marketing	Achats locaux et régionaux Contrôle des émissions de CO₂ dues aux articles publicitaires Contrôle du caractère durable des événements
Investissements responsables	Adhésion aux «Principes pour l'investissement responsable» (PRI) des Nations Unies Investissements durables Gestion immobilière durable Prévention de l'écoblanchiment
Principe 2: Nous collaborerons avec nos clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.	
Clients, partenaires et fournisseurs	Proximité avec la clientèle grâce à une organisation décentralisée Dialogue régulier avec la clientèle Relations de partenariat à long terme avec les partenaires de distribution et les courtiers Aspects liés à la durabilité de nos produits Durabilité des prestations de service Procédure de consultation en relation avec l'assurance vie liée à des fonds Soutien aux PME Sensibilisation de la population suisse à la mobilité durable Sensibilisation de la clientèle à la biodiversité
Principe 3: Nous coopérerons avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux sociaux et de gouvernance.	
Dialogue avec les parties prenantes	En dialogue permanent avec nos parties prenantes
Initiatives, partenariats et affiliations	Initiatives Partenariats de recherche Adhésions
Principe 4: Nous rendrons compte de l'application des Principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.	
Reporting	Rapport de développement durable depuis 2014

UNEP FI Principles for Sustainable Insurance (PSI)

The Principles for Sustainable Insurance (PSI) of the United Nations Environment Programme Finance Initiative (PNUE FI) serve as guidelines for insurers for addressing sustainability criteria in their core business. La Mobilière signed the principles in 2021.

We support the call for transparency. The prescribed disclosure of progress is integrated into this annual report. The following table provides an overview of the topics in which our individual activities in connection with the Principles are explained.

Measures	Fulfilment/admonitions
Principle 1: We will embed in our decision-making environmental, social and governance issues relevant to our insurance business.	
Strategic integration	Definition of our understanding of sustainability Definition of ESG criteria for the investments Materiality analysis Climate Reporting to the Board of Directors and delegates
Employees and work environment	Employee participation Diverse workforce Working world strategy Training and development Code of conduct Promotion of public service among employees Raising employee awareness
Risk management and underwriting	Risk management process responsibility Sector-specific exclusion criteria Specific risk approach Prevention projects
Product and service development	Sustainable insurance products
Claims management	Tele-expertise Mobi24 Repair rather than replacement
Sales and marketing	Local and regional procurement Review of CO₂ emissions of promotional items Events
Responsible investment	Signing of UN PRI Sustainable investments Sustainable real estate management Avoidance of greenwashing

Principle 2: We will work together with our clients and business partners to raise awareness of environmental, social and governance issues, manage risk and develop solutions.

Customers, partners and suppliers	Customer proximity thanks to decentralised organisation
	Regular dialogue with customers
	Long-standing relationships in a spirit of partnership with distribution partners and brokers
	Sustainability aspects of our products
	Sustainability in services
	Consultation process in unit-linked life insurance
	SME support
	Raising awareness of sustainable mobility among the Swiss population
	Raising awareness of biodiversity among customers

Principle 3: We will work together with governments, regulators and other key stakeholders to promote widespread action across society on environmental, social and governance issues.

Dialogue with stakeholders	In dialogue with our stakeholders
Initiatives, partnerships and memberships	Initiatives
	Research partnerships
	Memberships

Principle 4: We will demonstrate accountability and transparency in regularly disclosing publicly our progress in implementing the Principles.

Reporting	Sustainability reporting since 2014
-----------	---